



DES PERSONNES ARRÊTÉES AU COURS DE L'ANNEE 2019

JANVIER 2019

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 2 janvier 2019, Félix Nahimana, ex-FAB et sous-officier en fonction de la FDNB à la 5ème Division, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Makamba par des policiers sur ordre de Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba. Selon des sources sur place, il a été interpellé sur un montage orchestré par son épouse Jacqueline Nibaruta, infirmière au CDS Gisenyi en commune et province Makamba que son mari voulait rejoindre une rébellion qui se prépare pour attaquer le Burundi à partir du Rwanda. Selon les mêmes sources, cette femme est en conflit avec son mari.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 janvier 2019, vers 5 heures du matin, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, des policiers commandés par Gilbert, Commissaire communal de police, ont arrêté une femme surnommée Maman Irakoze, âgée de 58 ans, membre du CNDD-FDD, cultivatrice et l'ont conduite au cachot communal de police. Selon des sources sur place, cette femme a été arrêtée à la place de son mari prénommé François accusé de vendre des médicaments frauduleux. Selon les mêmes sources, avant de l'arrêter, une fouille perquisition pour chercher ces médicaments a été opérée dans son ménage mais rien n'a été trouvé.

Cinq personnes arrêtées en commune Burambi, province Rumonge

Dans la matinée du 10 janvier 2018, cinq personnes à savoir Emmanuel Niyonganji, enseignant à l'ECOFO Busaga, Mélance Iramubona, Rénovat Ninteretse, Pascal Ahishakiye et Jean Bosco Niyomwungere, tous de la colline Busaga, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge, ont été arrêtés par Arthémon Niyonkuru alias Ntibaheke, commissaire communal de police à Burambi et ex-PMPA. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la police à Murago, au chef-lieu de la commune Burambi. Selon les mêmes sources, ils sont accusés d'avoir effacé les écrits se trouvant sur un monument du parti CNDD-FDD.

Sept personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 20 janvier 2019, sept personnes ont été arrêtées par des policiers lors d'une fouille perquisition de la 10ème à la 14ème avenue du quartier Mutakura, zone Cibitoke, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, elles ont été relâchées après avoir donné une rançon variant de 2 000 fbu à 10 000 fbu. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été arrêtées après une explosion de grenade lancée par un inconnu, tôt le matin du même jour.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 15 janvier 2019, vers 6 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Hyacinte Nkurunziza, âgée de 45 ans, infirmière à l'hôpital de Buhiga, a été arrêtée et conduite au cachot de la police à Buhiga, puis transférée au commissariat provincial de police à Karuzi, par des policiers conduits par Phocas Sindaruhuka, chef de zone Buhiga et représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, des policiers ont fouillé le ménage d'Alexis et y ont trouvé 8 tambours qui étaient utilisés par le parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, pendant les propagandes pour les élections de 2010. Selon la même source, relâchée en date du 18 janvier 2019 par François Harerimana, procureur de Karuzi, cette victime qui était accusée de confisquer le patrimoine de l'Etat, est l'épouse d'Alexis Ndabazi alias Ngozi, exilé et ancien membre du comité provincial du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 22 janvier 2019, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Madjidi Manirakiza, âgé de 30 ans, célibataire, fils de Saïdi Madjidi et Faïda Nzinahora, originaire de la zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté, accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza par un Imbonerakure prénommé Jean Claude puis remis à Jean Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des jeunes Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène Dusengumuremyi l'a conduit au cachot de la zone Rubirizi où il a été récupéré le même jour par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural. En date du 25 janvier 2019, la famille a été informée par téléphone que Madjidi Manirakiza est à la prison de Murembwe, en province Rumonge mais qu'elle n'a pas droit de lui rendre visite.

Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 22 janvier 2019, vers 9 heures du matin, Jean Luc Niyoyitungiye, âgé de 35 ans, du site de déplacés de Kabanga, depuis 1993 et enseignant de l'ECOFO Kididiri, a été arrêté par des Imbonerakure envoyés par l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha. Selon des sources sur place, il a été accusé de recruter des rebelles de la composante sociale tutsi dudit site pour les envoyer en RDC. Selon des sources sur place, il a été acheminé au cachot de la commune Busoni et transféré au commissariat de Kirundo. Selon les mêmes sources, il a été libéré le 25 janvier 2019 après avoir fouillé sa maison et trouvé des reçus et des quittances de toutes les contributions exigées par les autorités.

Trois personnes arrêtées en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2019 indique qu'en date du 19 janvier 2019, Salathiel Ntakamurenga, ancien représentant provincial du parti CNDD-FDD à Mwaro et ex-inspecteur provincial de l'enseignement dans cette même province, originaire et résidant de la commune Nyabihanga, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Nyabihanga avec deux autres personnes, Innocent et Oscar, sous l'ordre de l'administrateur de Nyabihanga, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, les victimes étaient dans une fête d'échanges de vœux de nouvel an dans leur club sportif et après la réception, ils ont été arrêtés par l'administrateur les accusant de recruter des rebelles et de faire des réunions illégales. Selon les mêmes sources, ils ont été relâchés sous l'ordre de cette même autorité en date du 21 janvier 2019, vers 10 heures.

Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 20 janvier 2019, vers minuit, Clovis Ndikumana, âgé de 25 ans, de la colline Marembo, commune Busoni, rapatrié du Rwanda, le 6 janvier 2019, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Hatari, chef de cette colline. Selon des sources sur place, Clovis Ndikumana a été conduit au cachot de Busoni, le 21 janvier 2019 puis transféré, le 22 janvier 2019, au commissariat de police à Kirundo où il a été détenu. Selon les mêmes sources, il a été accusé de détenir une arme à feu de type pistolet.

FEVRIER 2019

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 27 février 2019, vers 10 heures, Alain Claude Ntahorwamiye alias Dédé, cadre du Département de la planification au ministère des finances, point focal du Fonds Mondial pour l'Environnement, a été arrêté à son lieu de travail par Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, il était accusé d'être à l'origine du blocage de transfert des fonds du FME au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement. Selon les mêmes sources, cet agent du SNR n'avait pas un mandat d'arrêt et disait que ce cadre était recherché par le SNR, son véhicule, ses documents personnels et son téléphone ont été saisis. Il a été relâché dans l'après-midi du 28 février 2019, vers 15 heures.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 27 février 2019, en zone Minago, commune et province Rumonge, Aaron Bigirimana, ex-FAB et natif de la colline Muhuzu, a été arrêté par des policiers au moment où il se rendait à Minago pour récupérer ses effets personnels qu'il avait laissés à sa descente du bus. Selon des sources sur place, il a été arrêté après deux jours de son retour d'exil en provenance de la Tanzanie. Selon les mêmes sources, il a été détenu d'abord au cachot de la zone Minago, il a ensuite été embarqué à bord d'une moto d'un agent du SNR de la commune Burambi vers la province Rumonge. Aaron Bigirimana a été libéré dans l'après-midi du 1^{er} mars 2019 après l'intervention d'une délégation de l'UNHCR en commune Rumonge, dans l'avant-midi.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 3 mars 2019, dans un cabaret, sur la colline Muzumure, commune Rango, province Kayanza, Gérard Hatungimana, membre du CNL, originaire de la colline Nyabigoyi, zone Gaheta, de la même commune, a été arrêté et détenu au cachot communal par Ngeze et Aimable, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir dit que le parti d'Agathon Rwasa a été agréé.

Une personne arrêtée en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 26 février 2019, au bureau du commissariat communal de police de Buhinyuza, province Muyinga, Benjamin Ndinduruvugo, OPJ audit commissariat a été arrêté et conduit par des policiers au cachot de la PJ à Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir facilité l'évasion d'une personne qui était au cachot dudit commissariat. Selon les mêmes sources, il est victime de son ancienne appartenance politique au mouvement armé PALIPEHUTU-FNL, et suspecté de soutenir le parti CNL.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2019 indique que depuis le 15 février 2019, Gaspard Nduwimana, Président de la coopérative des orpailleurs de la colline Gahararo, commune Butihinda, province Muyinga, dénommée « Komezza ibikorwa dutere imbere », est détenu au cachot du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, Gaspard a été arrêté le 10 janvier 2019 par des agents du SNR et l'ont conduit à un cachot du SNR à Bujumbura, puis ramené à Muyinga. Selon les mêmes sources, il est victime d'une lettre qu'il a écrite, le 8 janvier 2019, au Ministre de l'Eau, de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza, pour l'avertir du désordre qui pourrait s'installer si le Gouvernement ne laissait pas les membres de ladite coopérative exploiter de l'or dans les terres prises de force par la société Burundi Mining Company.

Six personnes arrêtées en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2019 indique qu'en date du 24 février 2019, au centre Kakibogo, colline Rurama, commune Nyamurenza, province Ngozi, Eric Niyonzima, Tharcisse Nkuzimana, Jean Marie Niyonkuru, Jean Claude Mwizero, Thomas Nisabire et Niyonkuru alias Sénégalais, tous de la même colline et membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits par des Imbonerakure au cachot communal de police à Nyamurenza. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient dirigés par Dismas Barengayabo, enseignant, maître responsable de l'ECOFO Gasezerwa et représentant communal des Imbonerakure sur l'ordre de l'administrateur communal, Dieudonné Niyonzima.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 26 février 2019, vers 7 heures, Evariste Mujawayesu, commerçant et évangéliste de l'EUSEBU de la colline Gifuruzi, au chef-lieu de la commune Nyanza-Lac, province Makamba, a été arrêté par des policiers de la garde de Jean Claude Nduwimana, administrateur de la commune Nyanza Lac. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'organiser un culte matinal sans

autorisation. Selon les mêmes sources sur place, l'administrateur a ordonné à sa garde de l'arrêter après son culte matinal s'il ne paye pas une amende de 400 000 fbu. Evariste Mujawayesu a refusé de donner cette amende en exigeant des éclaircissements sur la loi violée et il a été relâché dans l'après-midi.

Trois personnes arrêtées en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 30 janvier 2019, sur la colline Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, trois membres de la coalition « Amizero y'Abarundi », Jacques Ndayiragije, Alain Sindimwo, âgé de 25 ans, cultivateur et Jonathan Ndikumwenayo, âgé de 23 ans, cultivateur, ont été arrêtés, ligotés par des Imbonerakure et embarqués à bord d'un véhicule du responsable du SNR en province Cibitoke, Venant Miburo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de s'organiser pour rejoindre des groupes armés en RDC. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Trois personnes arrêtées en province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 janvier 2019 indique qu'en date du 23 janvier 2019, sur la colline Bukeno, commune Giharo, province Rutana, Nicolas Nduwayo, Jean Ntegakaje et Claude Ntacimpaye, tous membres de la coalition « Amizero y'Abarundi » ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police à Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir des écrits causant l'insécurité.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 février 2019, vers 14 heures, Pascal Butoyi, journaliste et présentateur du journal télévisé en langue nationale à la RTNB, a été arrêté par des policiers lorsqu'il tentait de filmer la scène des policiers en train de malmener une femme qui exerce un commerce ambulante au centre-ville, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR près de la cathédrale Regina Mundi où il a passé deux heures avant d'être relâché.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 16 février 2019, vers 8 heures, sur la colline Murenge, zone Gitaba, commune et province Makamba, le chef de zone Gitaba prénommé Pierre, a détenu un prénommé Joseph au cachot de la zone pendant deux heures pour avoir accusé Elyphase, Imbonerakure, de lui avoir volé du manioc dans son champ. Selon des sources sur place, Joseph ayant répondu à la convocation du chef de zone, celui-ci n'a pas permis ces personnes en conflit de se justifier.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 4 février 2019, vers 15 heures, au chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba, Emmanuel Nkunuzimana, ex-FAB en retraite, a été arrêté par Blaise Ngomirakiza,

responsable du SNR en province Makamba, accompagné par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été interpellée après une fouille perquisition opérée le même jour par le responsable du SNR à Makamba dans les ménages des ex-FAB en retraite dont Kananiye, Budogonya et Emmanuel Nkunzimana, tous résidant au chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon les mêmes sources, il a été trouvé deux couvertures militaires et une gourde chez Emmanuel Nkunzima qui a été embarqué par le responsable du SNR à Makamba et conduit au cachot du commissariat communal de police.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 21 février 2019, Colonel Joseph Nsabimana, retraité ex-FAB, a été arrêté par deux agents du SNR à son domicile sise au quartier INSS, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ils lui ont demandé de s'entretenir avec eux à l'extérieur de sa cour et lui ont embarqué de force dans leur voiture qu'ils avaient garée à l'extérieur. Les mêmes sources ajoutent qu'il a été conduit à la PJ à Jabe et a fait objet d'un interrogatoire sur son permis de port d'arme avant d'être relâché.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 20 février 2019, sur la colline Budahigwa, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Bahizi, fils de Pierre Bahizi et Pascasie Gakobwa, natif de cette colline, membre du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline dirigés par leur chef Jean Claude Havyarimana, de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, il a été accusé de passer tout près des Imbonerakure qui étaient dans une réunion de la coopérative « Sangwe ». Jean Bahizi a été conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, en date du 21 février 2019, vers 9 heures, le prénommé Patassé, responsable du SNR en commune Mutimbuzi, et Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural sont venus au cachot du poste de police de la zone Rubirizi pour récupérer Jean Bahizi. Ces responsables du SNR disaient qu'ils vont lui transférer au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi. A 14 heures du même jour, un membre de la famille de Jean Bahizi s'est rendu à ce cachot du SNR pour le voir mais il n'était pas là.

Une personne arrêtée en commune et province Bururi

En date du 23 février 2019, vers 13 heures, Nestor Nyata, originaire de la colline Coma, commune Mugamba, province Bururi, membre du bureau communal du parti UPRONA en cette commune et cadre du CAP de ce parti en mairie de Bujumbura a été arrêté par le prénommé Jean Gentil Nizigiyimana, adjoint du commissaire provincial de police à Bururi. Selon des sources sur place, Nestor Nyata a été arrêté à l'ancien parking de bus à Bururi pendant qu'il effectuait avec les autres membres du parti UPRONA une marche lors de la visite du premier Vice-président Gaston Sindimwo et du Président du parti UPRONA, Albert Gashatsi. Selon les mêmes sources, un policier sans mandat d'amener l'a arrêté sous les ordres du Gouverneur de la province Bururi et a

été conduit à bord d'un véhicule de la Mutuelle de la Fonction Publique puis détenu au cachot du commissariat de police à Bururi. Le motif de son arrestation reste inconnu, ajoutent les mêmes sources.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

En date du 21 février 2019, Claude Ngabire, enseignant à l'ECOFO Karago, DCE Cankuzo, résidant sur la colline Nyakerera, tout près du camp militaire de Mutukura, a été arrêté et détenu au commissariat de police de Cankuzo, sous l'ordre de Major Pierre Bizimana, commandant du camp Mutukura, l'accusant de détruire la clôture du camp Mutukura. Selon des sources sur place, Claude a été arrêté lorsqu'il participait à une activité de délimitation de leur propriété limitrophe de ce camp. Claude a été libéré le soir du 22 février 2019, ajoutent les mêmes sources.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 février 2019 indique qu'en date du 14 février 2019, le soir, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, Emmanuel Ndayisaba a été arrêté par des agents du SNR puis détenu au cachot du SNR à Kayanza. Selon des sources sur place, Emmanuel Ndayisaba avait été accusé de revenir des groupes rebelles basés en RDC puis mis au cachot. Il a également été accusé de s'être évadé alors qu'il avait des documents attestant son acquittement par les instances judiciaires. Selon les mêmes sources, il serait en état critique puisque les gardes du cachot demandent des rançons pour lui faire parvenir la nourriture.

MARS 2019

Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 6 mars 2019, vers le soir, en commune Gihanga, province Bubanza, Marc Nsavyimana, représentant communal du parti politique CNL et Edouard Nkuzimana, Directeur du lycée communal de Gihanga au village V, membre aussi dudit parti, ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot de la brigade de Gihanga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir tenu une réunion clandestine.

Dix-sept personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 10 mars 2019, le matin, 17 militants du parti politique CNL à bord d'un véhicule de type « Hiace » ont été interceptés en commune Matana, province Bururi alors qu'ils se rendaient à Bujumbura dans les cérémonies d'ouverture de la permanence nationale et de lancement officiel des activités dudit parti. Selon des sources sur place, ces personnes ont été conduites et détenues au commissariat communal de la police à Gitandu. Selon les mêmes sources, elles ont été arrêtées pour des raisons politiques et elles ont été libérées le même jour après les cérémonies dudit parti.

Douze personnes arrêtées en commune Mutaho, province Gitega

En date du 8 mars 2019, dans la nuit, sur la colline Gerangabo, zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, douze membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources,

elles ont été conduites au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega après une fouille perquisition opérée chez elles sans qu'aucun objet compromettant n'ait été retrouvé.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 8 mars 2019, Marie-Thérèse Ntangere, enseignante à l'ECOFO Gasenyi I, résidant au quartier Gasenyi, chef-lieu de la commune et province Muyinga, a été arrêtée et détenue au commissariat provincial de Muyinga par un OPJ connu sous le sobriquet de Rucenga. Elle a été accusée d'imputation dommageable. Selon des sources sur place, c'est sur base des accusations d'un nommé Kabura et d'un prénommé Bosco, tous officiers de police à Muyinga que la dame a été arrêtée. Selon les mêmes sources, arrêtée vendredi matin et libérée par le procureur de la République, le soir, elle a été arrêtée de nouveau à son domicile par les deux officiers de police, le matin du 9 mars 2019 et l'ont conduite au cachot du commissariat provincial de police de Muyinga.

Trente-deux personnes arrêtées en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 4 mars 2019 indique qu'en date du 2 mars 2019, sur la colline et zone Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, 23 personnes, adeptes d'une secte d'Eusebie Ngendakumana dont Vénuste, son frère Léonard et leur père ont été arrêtées et conduites au cachot de la zone Mihigo par des agents du SNR et des policiers. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu alors qu'ils étaient dans la fête de levée de deuil définitive de 2 fidèles tués en RDC et dont les cérémonies venaient d'être suspendues par Tharcisse Bivugire, chef de zone Mihigo. Selon les mêmes sources, la veille, 9 autres personnes ont été arrêtées et dépouillées de leurs biens en cours de route en commune Nyamurenza par des Imbonerakure lorsqu'elles se rendaient à la même fête. Par après, elles ont été conduites au cachot de la commune Nyamurenza avant d'être transférées en même temps que les 23 autres adeptes détenus au cachot de la zone Mihigo à la prison de Ngozi excepté 3 mineurs, en date du 4 mars 2019. Les victimes sont originaires des communes Busiga et Nyamurenza de la province Ngozi ainsi que de Ntega de la province Kirundo.

Dix-sept personnes arrêtées en commune Bukemba, province Rutana

En date du 10 mars 2019, sur la route Bukemba-Rutana, dix-sept membres du parti politique CNL ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police de Bukemba. Selon des sources sur place, ces personnes allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence nationale et de lancement officiel des activités dudit parti. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le même jour.

Soixante-douze personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 16 mars 2019, vers le matin, 72 personnes ont été arrêtées par des policiers sous le commandement du commissaire Guillaume Magorwa lors d'une fouille perquisition en zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, des policiers qui faisaient des contrôles des cahiers de ménages et des CNI avaient bloqué toutes les avenues situées entre l'avenue des Forces Armées, dite Kurya Kanyoni et la route séparant Cibitoke et Mutakura et personne ne pouvait entrer ou sortir jusqu'à 10 heures. Selon les mêmes sources, la libération de ces personnes qui avaient été arrêtées a été conditionnée d'un paiement de 10 000 fbu à verser au compte de la Mairie.

Huit élèves arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 12 mars 2019, vers 16 heures, au parquet Kirundo, 8 élèves dont Belyse Iradukunda, de l'ECOFO Akamuri, du centre urbain de la commune et province Kirundo ont été arrêtés par le responsable provincial du SNR, prénommé Olivier et le procureur de la République, Gérard Niyokindi. Selon des sources sur place, ces écoliers ont été conduits au cachot du parquet de Kirundo et ils étaient accusés de gribouillage sur la photo du Président Pierre Nkurunziza dans leur manuel scolaire. Selon les mêmes sources, deux d'entre eux ont été relaxés parce que l'un était parmi ceux qui ont livré ces élèves tandis que l'autre est le fils d'un membre influent du parti CNDD-FDD. En outre, trois des six filles détenues ont été relaxées, le 15 mars 2019 après une audience organisée la veille au TGI Kirundo.

Quatre personnes arrêtées en commune Kiremba, province Ngozi

En date 15 mars 2019, le matin, sur la colline Nyamarobe, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, 4 membres du parti politique CNL dont Jean Bosco Hatungimana, Marc Bagenzi et Constantin Minani ont été arrêtée par des policiers et conduits au cachot de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, avant leur arrestation, des Imbonerakure de cette colline avaient encerclé leurs maisons toute la nuit. Selon les mêmes sources, des policiers ont dit à la population de la localité qui demandait le motif de ces arrestations que ces personnes avaient organisé des réunions illégales.

Cinq personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 18 mars 2019, entre 5 heures et 7 heures du matin, entre la 60^{ème} et la 70^{ème} parcelle de la 8^{ème} et 9^{ème} avenue du quartier et zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des policiers et militaires ont arrêté 5 personnes. Selon des sources sur place, ces personnes étaient inscrites dans les registres mais il n'y avait pas de cachet de la zone à côté de leurs noms. Selon les mêmes sources, elles ont été relaxées moyennant le paiement d'une somme de 10 000 fbu chacune, au compte de la Mairie.

Deux personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga

Dans la matinée du 19 mars 2019, sur la colline et zone Kamaramagambo, commune Butihinda, province Muyinga, Alexandre Ndayishimiye, enseignant à l'ECOFO Mugongo et Secrétaire communal du parti CNL ainsi qu'Adamon Nshimirimana, représentant communal de ce parti ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de Butihida, situé à Kamaramagambo. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de détenir des reçus de collecte des contributions pour le fonctionnement du parti CNL.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 19 mars 2019, Julias Nkurikiye et Omar Buregeya, membres du parti Sahwanya FRODEBU, natifs respectivement des collines Cunamwe et Mahembe de la zone Gitaba, commune et province Makamba ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, le premier a été arrêté le soir du 19 mars 2019 par des policiers de la position de Murenge accompagnés par des jeunes du CNDD-FDD avant d'être conduit au cachot du commissariat

communal de police à Makamba tandis que le deuxième a été interpellé vers la nuit et a passé la nuit du 19 au 20 mars 2019, au cachot de la position de la police à Murenge, cachot jugé illégal. Les deux sont détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba pour des raisons d'enquête. Les victimes sont accusées d'avoir battu des Imbonerakure qui les écoutaient quand elles tenaient une réunion de leur parti politique.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 22 mars 2019, sur la colline Murenge, zone Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge, Jean Bosco Nyandwi, représentant provincial des jeunes du parti politique CNL a été arrêté et détenu au cachot de Rumonge par des policiers en complicité avec Diomède Niyonsaba, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce dernier l'a accusé de tenir des réunions illégales. Selon les mêmes sources, cette arrestation est liée à des motifs politiques visant à intimider les membres du parti CNL en les empêchant de recruter des nouveaux adhérents.

Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 30 mars 2019, vers 16 heures, sur la colline village II, au centre de la commune Gihanga, province Bubanza, 3 membres du parti CNL, Sylvain Ndayahoze, Pascasie Kezimana et Ezéchiel Mahoro ont été arrêtés par la police en collaboration avec des Imbonerakure et détenus dans le cachot de la Brigade de Gihanga. Selon des sources sur place, ces membres du CNL étaient dans un cabaret appartenant à Dismas en train de partager un verre. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir organisé une réunion clandestine.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

En date du 26 mars 2019, dans la nuit, au quartier Nyabututsi, commune et province Gitega, Adrien Nzoyihera, membre du comité provincial du parti CNL en province Gitega, a été arrêté par des policiers et des Imbonerakure au moment où il étanchait la soif dans un bistrot de la localité communément appelé "plage", dans la ville de Gitega. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police à Gitega.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 25 mars 2019, sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le nommé N., âgé de 28 ans, photographe, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par Alexandre Ndamama, Commissaire communal de police. Selon des sources sur place, il était accusé d'espionnage pour le compte de l'ennemi du pays, et son téléphone ainsi que son appareil photo ont été confisqués. Selon les mêmes sources, la victime était en train de prendre des images avec son téléphone lorsque des policiers battaient un homme qu'ils accusaient d'avoir battu sa femme. En date du 30 mars 2019, la victime a été conduite au bureau dudit commissaire où elle a été menacée d'être tuée par ledit Commissaire et le surnommé Nono, responsable provincial du SNR en lui disant : « tu seras transféré dans un lieu qui convient aux criminels à moins de nous donner une somme de 500 000 fbu ». Elle a dû vendre son téléphone et son appareil-photo sur

place à 200 000 fbu, une somme qu'elle a vite donnée au Commissaire et à Nono qui l'ont alors libérée.

Trois personnes arrêtées en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 26 mars 2019, Jacqueline et Joachim, habitants de la colline Bupfunda et Belina, une rwandaise ont été arrêtées et conduits au cachot de la commune Rutegama par l'administratrice de la commune Rutegama en province Muramvya. Selon des sources sur place, Jacqueline et Belina ont été accusées de trouble public. La veille, vers 23 heures, ces deux femmes avaient alerté la police qu'un groupe de bandits à main armée venait de leur voler un téléphone portable. Selon les mêmes sources, en date du 27 mars 2019, un ami de Belina, la rwandaise s'est présenté au cachot de la commune pour demander la raison de leur incarcération et a été aussi arrêté sans explication. Ils ont été, tous trois, embarqués par le procureur dans la soirée à la prison centrale de Muramvya.

Une personne arrêtée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2019 indique qu'en date du 24 mars 2019, dans l'après-midi, sur la colline Mushonge, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, Etienne Miburo alias Nkorokoro, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de cette commune par des Imbonerakure dirigés par Dismas Munezero alias Barengayabo. Selon des sources sur place, la victime venait des travaux champêtres et a croisé ces Imbonerakure en sport. Comme ils le connaissaient comme membre du parti CNL, ils l'ont directement arrêté et emmené au cachot expliquant aux policiers responsables de ce cachot que la victime leur a lancé des injures.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Dans la matinée du 28 mars 2019, Melchiade Hatangimana, représentant des jeunes du parti CNL en zone Minago, commune et province Rumonge a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il était accusé de tenir des réunions illégales. Il a été conduit au cachot de police à Rumonge.

AVRIL 2019

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 1^{er} avril 2019, au quartier VI, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, le Colonel Gérard Haziyo, retraité, ex-FAB, a été arrêté sans mandat par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition à son domicile. Selon des sources sur place, lors de cette fouille opérée aussi dans d'autres ménages dudit quartier, deux fusils de type pistolet, leurs chargeurs et autres effets militaires ont été saisis chez ledit Colonel. Selon les mêmes sources, ce retraité a été relâché le soir.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pierre Masabarakiza, fils de Pierre Barimunzigo et Sinayiziga Séraphine, membre du parti CNL, originaire de la colline Tyazo, commune Kabezi, de la même province, a été arrêté par le prénommé Samson alias Nguvu, chef de cette colline accompagné par un Imbonerakure de la commune Kabezi. Selon des sources sur place, le prénommé Jotase, responsable du SNR en commune Mutimbuzi, est venu le récupérer sur cette colline 13^{ème} Transversale Maramvya de la même zone, puis l'a conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya. La victime a été accusée du refus d'adhésion au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 5 avril 2019, Pierre Masabarakiza a été transféré à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura sur l'ordre de Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2019 indique qu'en date 25 mars 2019, au village de la paix de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jérôme Ndayiziga, fils de Jérôme Sinarinzi et Capitoline Ndabazaniye, originaire de la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, a été arrêté par Elie Nzobandora, responsable du parti CNDD-FDD audit village. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collaborer avec des rebelles. Le responsable du SNR en commune Mutimbuzi, prénommé Jotase, est allé le récupérer puis l'a conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Vers 14 heures du même jour, Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural, est allé le récupérer puis l'a conduit au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, vers 16 heures, Jérôme Ndayiziga a été transféré à la prison centrale de Mpimba. Après, il a été encore transféré à la prison de Murembwe en province Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 2 avril 2019, sur la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke, Elias Sinzinkayo, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD et agent de la REGIDESO, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure sur l'ordre de Joseph Iteriteka, Gouverneur de la province Cibitoke. Selon des sources sur place, Elias Sinzinkayo a été accusé d'avoir injurié les membres du parti CNDD-FDD «Abagumyabanga ». La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Deux personnes arrêtées en commune Makebuko, province Gitega

En date du 2 avril 2019, sur la colline Muyange, commune Makebuko, province Gitega, Benjamin Nduwayo et Iteriteka Chadrack, élèves de la 7^{ème} année, à l'ECOFO Rutovu, ont été arrêtés à l'école par des policiers et détenus au cachot de la commune Makebuko. Selon des sources sur place, Alexis Ngendakumana, Directeur de cette école, les accusait d'avoir gribouillé la photo du

Président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, ils ont été relâchés, le 4 avril 2019, dans l'après-midi.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2019 indique qu'en date du 22 mars 2019, vers 22 heures, Steve Bishaza, membre du parti CNL, a été arrêté par un brigadier du commissariat communal de police et détenu au cachot dudit commissariat à Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été arrêté dans une buvette où il travaillait comme cuisinier. Selon les mêmes sources, Steve a été accusé de sensibiliser la population de la localité d'adhérer à ce parti. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba, le 28 mars 2019.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 4 avril 2019, sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Eraste Havugiyaremye, Marie Goreth Ntezukwigira, Marie Bukuru et Jonathan Ntakirutimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot de police à Rumonge après une fouille perquisition menée par OPP1 Melchior Hakizimana, Commissaire provincial de police à Rumonge et Michel, responsable provincial du SNR à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation est lié au mobile politique.

Neuf personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 8 avril 2019, très tôt le matin, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Ngomirakiza, Isaïe Ciza, Celeus Nimbona, Jean Pierre Ciza, Aloys Manirakiza, Etienne Nduwimana, Pascal Nshimirimana, Léopold Nduwayezu et Elie Barutwanayo, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par Moïse Bucumi, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Maramvya puis transférés au cachot du SNR à Bujumbura le même jour. Selon les mêmes sources, le mobile politique est derrière cette arrestation. Les mêmes sources indiquent que toutes ces personnes ont été libérées en date du 11 avril 2019.

Six personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 7 et 8 avril 2019, six membres du parti CNL dont Nzeyimana Ezéchiel, Macumi surnommé le Grand, Muhizi Bradmir et Sezibera Gérard ont été arrêtés par des Imbonerakure sous les ordres de Ndabazi Vital chef de zone Cewe et Niyonzima Jean Pierre responsable communal du parti CNDD-FDD, accusés de tenir une réunion politique alors qu'ils partageaient un verre dans l'un des cabarets de bière locale de la localité. Selon des sources sur place, Gratien Ngendandumwe et Janvier Nsavyumuganwa, ont été arrêtés par les mêmes auteurs à leurs domiciles respectifs en date du 8 avril 2018. Trois de ces personnes arrêtées ont été détenues au cachot de la PJ Kirundo tandis que trois autres ont été détenues au cachot du parquet à Kirundo.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 3 avril 2019, dans l'après-midi, à l'hôtel Green Hill situé au quartier Gasenyi de la ville de Muyinga, Jaffari Magwayintore, mécanicien, a été arrêté par le commissaire provincial de la police, Jérôme Ntibibogora. Selon des sources sur place, Jaffari avait répondu à l'appel d'un prénommé Apollinaire, un homme d'affaires qui lui avait confié le travail de réparation d'un camion de type FUSO. Selon les mêmes sources, lors de l'échange sur l'état de réparation et les coûts, ils ne se sont pas mis d'accord. Le commissaire provincial de police qui partageait la bière avec cet homme d'affaires s'est immédiatement immiscé dans l'affaire en arrêtant le mécanicien, puis l'a conduit au cachot de la P.J à Muyinga.

Deux personnes arrêtées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 14 avril 2019, vers 8 heures, sur la colline Gasuru, commune Gasorwe, province Muyinga, Radjabu Ncahoruri et Janvier Manirakiza, tous résidents de cette colline, membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont trouvé, à l'aube, une grenade dans leurs enclos puis elles ont alerté l'administration qui en a informé la police. Selon les mêmes sources, des policiers y sont arrivés, ont ramassé les grenades et ont conduit les deux chefs de ménage au cachot de la P.J à Muyinga.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Mwaro

En date du 7 avril 2019, vers 13 heures, Léonidas Ntibamfashe et Thérèse Nizigiyimana, professeurs au Lycée Mwaro, Léonce Bitariho venu de Bujumbura et Dionèse Gahungu ancien administrateur de la commune Gisozi, tous membres du parti UPRONA aile de Charles Nditije, ont été arrêtés au cabaret du centre Mwaro appelé « Kwihuriro » et conduits au cachot de Mwaro par OPC1 Agathon Kasa, OPN 0645 de la matricule, Commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion clandestine et ils ont été libérés après 2 heures d'interrogatoire.

Une personne arrêtée en commue Gitanga, province Rutana

En date du 11 avril 2019, sur la colline Nyamabuye, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Nshimirimana Diane, âgée de 30 ans, a été arrêtée par des policiers et détenue au cachot de poste de police de Gitanga accusée de sorcellerie.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 avril 2019, Elie Nsengiyumva, natif de la colline Gahwama, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, fils de Manassé Ndikuriyo et Godelive Ndayisaba, a été arrêté par un Imbonerakure, Emmanuel Mbazumutima, en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ Jabe. La victime a été accusée d'avoir participé aux manifestations de 2015 contre la candidature du Président Pierre Nkurunziza au 3^{ème} mandat. En date du 18 avril 2019, Elie Nsengiyumva a été transféré à la prison centrale de Mpimba.

Deux personnes arrêtées en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 16 avril 2019, vers 19 heures, à la 2^{ème} transversale, sur la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, Gabriel Niyonzima et Claude Mpoenzi, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ces deux victimes étaient à bord d'un véhicule de transport se rendant à Bujumbura à partir duquel elles ont été descendues. Selon les mêmes sources, elles ont été ligotées et ont été embarquées à bord d'une voiture appartenant audit agent qui les a conduites vers une destination inconnue.

Deux personnes arrêtées en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 19 avril 2019, sur la Colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, Ali Misago et Félix Kanyeshamba, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Bonfort Ndoreraho, Commissaire de police provincial à Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du poste de police de la commune Nyamitanga et ils ont été relâchés le même jour. Selon les mêmes sources, le mobile politique était à la base de cette arrestation.

Trois personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 17 avril 2019, sur la colline et zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Venant Niyonkuru résidant sur la colline Mugeru, Eric Ngendakumana résidant sur la colline Buyumpu et un surnommé Jordan résidant sur la colline Tondero, tous membres du parti CNL et de la même commune, ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot de la zone. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées d'avoir sensibilisé la population à adhérer au parti CNL.

Trois personnes arrêtées en commune Matongo, province Kayanza

En date du 15 avril 2019, sur la colline Kijuri, zone Burarana, commune Matongo, province Kayanza, Nduwimana, Lin et Emmanuel, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir volé une moto appartenant à Célestin Minani, chef communal du parti CNDD-FDD, la nuit du samedi 13 avril 2019. Selon les mêmes sources, c'est leur appartenance politique qui est le mobile de leur arrestation.

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 27 avril 2019, au chef-lieu de la commune et province Bubanza, Nimpagaritse, cultivateur, habitant du chef-lieu de la même commune, a été arrêté chez lui, vers 9 heures par des policiers et détenu au commissariat de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime était reprochée de n'avoir pas participé aux travaux communautaires.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 avril 2019, à la 9^{ème} avenue n° 32, quartier Mutakura, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Laetitia Ndikumana a été arrêtée à son domicile par des policiers dirigés par le Général Christophe Manirambona alias Wakenya. Selon des sources sur place, ces policiers cherchaient son mari, Jean Damascène Dobeye mais ce dernier n'était pas à la maison. Selon les

mêmes sources, Laetitia Ndikumana a été détenue au BSR et elle a été relâchée quelques jours après.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

En date du 25 avril 2019, vers 7 heures, à la 3^{ème} avenue, au quartier Kigwati IV, au chef-lieu de la province Cankuzo, un homme connu sous le sobriquet de Matiku, petit fils de Ndagara, originaire de la colline Nyabisindu, commune et province Cankuzo, a été arrêté à son domicile sans mandat par le chef de colline Cankuzo, Jean Marundu, Imbonerakure, accompagné de policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, ce chef de colline l'accusait d'avoir parlé qu'il faut reconstruire le monument de Rwagasore, au rond-point de Cankuzo, détruit dans cette place, il y a quelques années pour y construire un autre monument d'un singe assis portant la carte du Burundi, avec délimitation de toutes les provinces.

Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 22 avril 2019, sur la colline Rutsinda, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo Pascal Ntakarutimana et Jean Pierre Nduwimana, pasteurs de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour ont été arrêtés chez eux par le chef de zone Munzenze. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de s'opposer à la représentation nationale de l'église. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot de police de Mishiha.

Trois personnes arrêtées en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 22 avril 2019, vers 8 heures, sur la colline Ruhata, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Moïse Ndayikengurutse, âgé de 29 ans, Serges Macumi, âgé 26 ans et Pascal, âgé de 32 ans, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Gitaramuka par Claver Nkeshimana alias Nyaruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette autorité les accusait de faire des propagandes du parti CNL. Les victimes ont été libérées en date du 26 avril 2019.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique qu'en date du 19 avril 2019, Modeste Kayihura, apôtre d'une église à Bujumbura, a été arrêté et détenu par la police au cachot du parquet de Kirundo. Selon des sources sur place, il avait été expulsé vers le Rwanda par le Gouvernement du Burundi en date du 15 avril 2019. Selon les mêmes sources, le Rwanda qui ne le reconnaît pas comme citoyen rwandais a refusé de l'accueillir et l'a conduit à la frontière Gasenyi, à Kirundo. Son père Euphrem Kayihura est burundais vivant à Kirundo et dit qu'il va porter plainte à Bujumbura car l'autorité malmène son fils.

Trois personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 24 avril 2019, Eraste Nibigira, Fidèle Kabura et Désiré Ndikumana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers en commune et province Makamba. Selon des sources sur place, ils rendaient visite à leur camarade prénommé Rénovât, détenu au cachot du commissariat communal de police de Makamba. Selon les mêmes sources, l'OPJ les a libérés le même jour, vers 18 heures sur une décision du Gouverneur, Gad Niyukuri.

Deux personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 23 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Butihinda, province Muyinga, Adamon Nshimirimana, représentant communal du parti CNL et Telesphore Manirambona, membre du comité communal du même parti, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient des obsèques de feu Zacharie Nizigiyimana, membre du même parti tué suite à la torture lui infligée par la milice Imbonerakure en date du 21 avril 2019. Selon les mêmes sources, les deux victimes étaient accusées d'insurrection.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 24 avril 2019, au village de Mbuga, colline Mwange, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nzambimana, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de police à Rumonge par des policiers. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenu des réunions clandestines.

Trois personnes arrêtées en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 26 avril 2019, Dismas Irakoze et Audace Ndayikengurukiye, tous membres du parti Sahwanya- FRODEBU et Nzobonimpa Léonard, membre du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de police à Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge. Selon des sources sur place, ils étanchaient leur soif dans un bistrot, au centre de la zone Gitaza et ils sont soupçonnés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ils ont été transféré en date du 27 avril 2019 au cachot de police de Rumonge et sont accusés d'atteintes à la sureté intérieur de l'Etat sous l'interrogatoire de Michel Nibigira, responsable du SNR à Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 24 avril 2019, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Guguza Zabulon, vieux de plus de 60 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kinzanza, par le chef collinaire et des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé de sorcellerie.

MAI 2019

Vingt-huit personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 4 mai 2019, de la 6^{ème} avenue à la 12^{ème} avenue, quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie, 28 personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot de la zone Cibitoke et celles qui n'étaient pas inscrites dans les cahiers de ménage ou qui n'avaient pas de CNI ou de cartes pour les étrangers ont été demandées de payer une amende de 10 000 fbu au compte de la mairie pour être relâché.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 avril 2019, vers 9 heures, au bureau de la commune Mutimbuzi, en zone Maramvya, Denis Nduwayezu, membre du parti CNL et président du Conseil communal de Mutimbuzi,

province Bujumbura rural, a été arrêté par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Denis a été conduit à la zone Rukaramu de ladite commune et même province. Vers 17 heures, il a été incarcéré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, il a été libéré en date du 2 mai 2019 et son arrestation était liée au mobile politique.

Une personne arrêtée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 28 avril 2019, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Dismas Bapfekurera, âgé de 36 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure commandés par Evariste Nzamba, chef de zone Rugazi et conduit au cachot communal. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir facilité la fuite d'un jeune garçon qui aurait violé une fille qui n'a pas été connue. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance politique.

Sept personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 4 mai 2019, vers 19 heures, au centre-ville de Kirundo, Oscar Nizigiyimana, Jonas Havyarimana, Jonas Rukerandanga, Vincent Nzitunga, Mathias Ndayisaba, Innocent Nkezabahizi et Anatole Karorero, tous enseignants de la DCE Kirundo et membres du parti CNL, ont été arrêtés par OPC2, Jean Marie Kabura, commissaire provincial de la police accompagné par des Imbonerakure dont Nkurunziza et Minani. Selon des sources sur place, ces victimes allaient partager un verre dans un bar après la nomination d'Anatole Karorero à la présidence provinciale du parti CNL. Selon les mêmes sources, elles ont été accusées de faire une réunion clandestine. Les victimes ont été conduites au cachot de la PJ Kirundo où elles ont été détenues.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 29 avril 2019, sur la colline Jomati, zone, commune et province Rutana, Samahayo âgé de 47 ans, a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de Rutana par des Imbonerakure commandés par le chef de colline Jomati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de sorcellerie.

Trois personnes arrêtées en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 8 mai 2019, au quartier Nyabugete, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Emmanuel Bimenyimana, responsable des jeunes du parti CNL, zone Kanyosha, Eric Ndikumana, membre du comité exécutif des jeunes dudit parti dans cette même zone ainsi que le prénommé Benoît, responsable des jeunes du même parti au quartier Nyabugete, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces responsables des jeunes du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion clandestine et ont été incarcérées au cachot de la zone Kanyosha.

Une personne arrêtée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 8 mai 2019, vers 16 heures, au chef-lieu de la province Muyinga, Révérien Kwizerimana, responsable du parti Sahwanya FRODEBU en commune Butihinda, a été arrêté par Aimable Niyonsaba, Substitut du procureur de la République à Muyinga, sur la demande de Saïd Nyamarushwa, secrétaire communal adjoint du parti CNDD-FDD à Butihinda et conduit au cachot de la PJ à Muyinga sans être auditionné. Selon des sources sur place, Révérien vivait en cachette, depuis deux semaines et avait fui des persécutions des Imbonerakure dont étaient victimes des membres des partis FRODEBU et CNL. Selon les mêmes sources, il était sorti de sa cachette après que l'administrateur de la commune Butihinda, Innocent Haringanji et le Gouverneur de province, Aline Manirabarusha, aient garanti aux membres des partis FRODEBU et CNL, ayant fui, que leur sécurité sera garantie. Il a été transféré à la prison de Muyinga en date du 9 mai 2019 et accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 14 mai 2019, Adolphe Habonimana, membre du parti CNL et élu collinaire sur la colline Rubirizi centre, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a été arrêté et mis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Adolphe revenait du champ passait rendre visite au détenu Jean-Claude Manirampa, membre du parti CNL.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 14 mai 2019, dans la zone Gatete, commune et province Rumonge, Emmanuel Manirakiza, secrétaire du parti CNL dans la zone Gatete et Epipode Nikobamye aussi membre dudit parti, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir des réunions clandestines et ont été conduits au cachot de la police à Rumonge.

Deux membres du parti CNL et un commerçant arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 15 mai 2019, dans la zone Gatete, commune et province Rumonge, Dieudonné Ndayisenga et Gilbert Niyonkuru, tous membres du parti CNL, ainsi que Joachim Bandyatuyaga, commerçant, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure et conduits au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir des réunions clandestines tandis que le commerçant est victime d'avoir fait louer sa maison au parti CNL à Gatete.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 mai 2019, vers le soir, au village 4, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, huit personnes dont Marc Nsavyimana alias Makwana, représentant communal du CNL à Gihanga, Gabriel Marimbu, Dismas Hakiziman, Jean de Dieu Miburo et Etienne Harushimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure en collaboration avec la police, accompagnés par le chef collinaire Pascasie Ndoricimpa. Selon des sources sur place, ils

ont été accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Ils ont été détenus au cachot de police de la brigade Gihanga.

Quatre élèves arrêtés en commune Kiremba, province Bururi

En date du 23 mai 2019, quatre élèves de la 7^{ème} année, Faustin Igiraneza, Tecie Tychique Mutumwa, Emmanuel Nduwimana et Brice Dushime, ont été interpellés pour gribouillage. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés au lycée communal Kiremba sud par le responsable du SNR en province Bururi. Ces enfants sont accusés par cette autorité d'avoir gribouillé les photos du président Pierre Nkurunziza qui se trouvent dans leurs manuels scolaires. Ils ont été directement conduits au cachot de la police au chef-lieu de la province Bururi où ils ont été détenus puis relâchés le lendemain en date du 24 mai 2019.

Trois personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 20 mai 2019, vers 1 heure, sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, des Imbonerakure, Sylvestre Nemeyimana alias Bisamba et Nestor Karenzo alias Biyoya ont été vus en tenue militaire avec Jean Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori représentant du parti CNDD-FDD en commune Ntega accompagnés d'un groupe d'Imbonerakure armés des flèches et de machettes où ils étaient à la chasse des membres du parti CNL. Selon des sources sur place, ils ont attaqué la famille de Mukamarakiza et ont arrêté sa femme et son enfant ainsi qu'un autre membre du parti CNL du nom de Tamo de la sous-colline Taba.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 21 mai 2019, Gilbert Nahimana, enseignant au Lycée communal Karobane en commune Nyanza-Lac, province Makamba a été arrêté et mis au cachot du parquet de Makamba par Gad Niyukuri, gouverneur de cette province. Selon des sources sur place, cet enseignant a été interpellé après une réunion pédagogique tenue en date du 20 mai 2019 par le DCE en commune Nyanza-Lac à l'intention des enseignants des classes de 9^{ème} année. Lors de cette réunion qui visait l'évaluation de l'état d'avancement des programmes, il a été constaté que la matière de physique n'a pas été dispensée depuis le début de l'année scolaire. Selon les mêmes sources, cet enseignant avait avisé qu'il n'est pas capable d'enseigner un cours qu'il n'a pas vu pendant son cursus académique.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 mai 2019, vers 13 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Nathan Barampama, âgé de 39 ans, représentant provincial du parti CNL, Hilaire Banyanse, âgé de 42 ans, secrétaire provincial du même parti et le prénommé Baudouin, âgé de 35 ans, aussi membre du comité provincial du même parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi par Zabulon Mfuranzima, commissaire de la PSI, en collaboration avec Euphrasie Ntakarutimana, administrateur communal de Buhiga. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ils animaient une réunion avec leurs membres et l'administration en était informée.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Kibago, province Makamba

En date du 20 mai 2019, sur la colline Rubimba, zone et commune Kibago, province Makamba, Gérard Habarugira, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été arrêté par Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée au cours d'une réunion de sécurité tenue par le Gouverneur sur cette colline, accusée par Phénias Kabura, chef de la zone Kibago de détention des armes blanches. Selon les mêmes sources, ce chef de zone a exhibé ces objets en affirmant les avoir saisis chez Gérard.

Cinq personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 20 mai 2019 vers 15 heures, à la 3^{ème} avenue du quartier swahili, commune et province Muyinga, Jean Sibomana, âgé de 62 ans, encadreur à l'ECOFO Kazebibondo et originaire de la commune Butihinda, Eric Nduwimana, âgé de 31 ans, originaire de la commune Ngozi, Gondalve Rwaswa, cultivateur, âgé de 71 ans, originaire de la commune Gashoho, Méthode Mushimantwari, âgé de 40 ans, originaire de la commune Giteranyi ainsi que Janvier Mananziza, âgé de 34 ans, originaire de la commune Butihinda, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de la police à Muyinga par des policiers et des Imbonerakure sous la supervision de l'administrateur de la commune Muyinga. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'être adeptes d'Eusébie Ngendakumana. Selon les mêmes sources, ces arrestations ont été faites après une fouille perquisition opérée dans deux maisons des victimes où la police a trouvé 5 longs chapelets et 4 bibles. Au cours d'une autre fouille qui avait eu lieu dans un champ de Jean Sibomana, la police avait trouvé une malle, 2 sceaux, 6 sacs de vivres périmées de riz, haricots, petits pois et arachides, 2 bidons d'huile de palme, une grande quantité de sel, 5 statues de Jésus-Christ et de la Vierge Marie ainsi que plusieurs habits. Ces victimes avaient regagné le Burundi en provenance du Rwanda en avril 2018 après avoir été réfugiés en RDC et au Rwanda.

Six personnes arrêtées en commune Gashikanwa, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mai 2019 indique qu'en dates du 5 et 6 mai 2019, sur la sous colline Ndaru, colline et zone Ngoma, commune Gashikanwa, province Ngozi, 6 membres du parti CNL dont 4 élèves, Eric Ndayizeye, Gratien Tuyisenge, Jonas Habayimana et Frédéric Hicuburundi, du Lycée Communal Kinyovu de la commune Nyamurenza de la même province, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par Damien Ndirakubagabo, chef de cette colline, puis conduits au cachot de la commune Gashikanwa à bord d'un véhicule de l'administrateur communal. Selon des sources sur place, ils ont été tous accusés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, lors de leur arrestation, l'élève Eric Ndayizeye était à son domicile en train de partager du vin local avec son voisin Jean Claude Miburo alias Ndabagoye, l'autre élève Frédéric Hicuburundi a été arrêté avec Joël Ndayisenga au centre de négoce de Ndaru tandis que les élèves Gratien Tuyisenge et Jonas Habayimana ont été arrêtés le lendemain à leur domicile par les mêmes Imbonerakure. Les mêmes sources ajoutent qu'en dates du 8 et 9 mai 2019, l'OPJ les a entendus et a décidé de les relâcher mais Jeanne Françoise Ndayiragije, Administrateur de la commune Gashikanwa, a refusé leur libération.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 9 mai 2019, vers 17 heures, sur le terrain de la paroisse de Murago, commune Burambi, province Rumonge, Eugénie Habonimana, mère de 4 enfants, a été arrêtée par des policiers et conduite au cachot de la police situé au chef-lieu de la commune Burambi. Selon des sources sur place, la victime rentrait de son champ de culture situé sur la colline Gitaramuka, zone Murago de la même commune. Selon les mêmes sources, cette victime avait déménagé et vivait en commune Mugamba, province Bururi pour des raisons de sécurité. En guise de rappel, en 2017, elle avait été interpellée par la police lui reprochant que son mari avait rejoint une rébellion et elle avait passé plusieurs semaines au cachot de la police à Murago ainsi qu'au parquet de la République à Rumonge.

Trois personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 11 mai 2019, sur la colline Burangwa, commune Bugarama, province Rumonge, Vénérand Masumbuko, représentant du parti CNL dans la commune Bugarama, province Rumonge, Patrick Hakizimana et un prénomme Léonidas, membres du même parti ont été arrêtés et détenus au cachot de la police à Magara de la même commune. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après qu'un Imbonerakure, Fabrice Ndayikengurukiye, ait proféré des menaces contre Léonidas à son domicile et une dispute s'en est suivie. Selon les mêmes sources, Vénérand Masumbuko a été accusé de n'avoir pas fait assistance à une personne en danger.

Deux personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 31 mai 2019, sur la colline Gahahe, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Vincent Ndayavurwa et Pierre Harimenshi, résidant sur cette colline et originaires de la commune Bwambarangwe, province Kirundo, ont été arrêtés par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par Jean Claude Havyarimana, démobilisé, agent du SNR et natif de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place,

accusés d'être des membres du parti CNL, ils ont été embarqués dans un véhicule de type TI à vitres teintées vers Bujumbura Mairie, au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, ce véhicule à bord duquel ils ont été transportés appartenait audit responsable du SNR.

Quarante personnes arrêtées en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique que depuis le 21 mai 2019, 40 personnes de la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées de déraciner 364 plants d'eucalyptus dans le champ de tir militaire de Mutukura et ont été qualifiées d'ennemis du pays comme ceux de 2015 par le commandant du camp militaire de Mutukura, Lieutenant-Colonel Léon, connu sous le surnom de colonel West.

Deux élèves arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

En date du 29 mai 2019, au Lycée Saint Vincent de Paul de Rwisabe, commune Mutaho, province Gitega, Venuste Akimana et Elvin Dushime, tous élèves de la 7^{ème} année et âgés de 15 ans, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été appréhendés à l'école et accusés de gribouillage de la photo du président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de police de la commune Mutaho et ils ont été relâchés en date du 30 mai 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 27 mai 2019, vers 11 heures, sur la colline Nyenzi, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, le prénommé Michel, âgé de 47 ans, enseignant et membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers commandés par Emmanuel Nkurunziza, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir injurié Emmanuel, représentant communal et d'avoir outragé au chef de l'Etat.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique qu'en date du 19 mai 2019, sur la colline et zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, vers 20 heures, Eric, veilleur à l'ECOFO Gashingwa et membre du parti UPD Zigamibanga, a été arrêté par des Imbonerakure dont un surnommé Toto. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de police de la commune Rutegama. Selon les mêmes sources, il était en train de boire de la bière et après le départ du propriétaire du cabaret, ces Imbonerakure ont surgi dans le bar et l'ont arrêté. Il a été relaxé le 23 mai 2019 sans motif à sa charge.

Deux personnes arrêtées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mai 2019, sur la colline Maramvya, commune Kayokwe, province Mwaro, Emmanuel Nizigiyimana, âgé de 20 ans et Fabrice Mutwa, âgé de 23 ans, ont été arrêtés par des Imbonerakure venus des collines Ngara et Ruramba sur l'ordre de l'administrateur communal, François Nkundwa et les ont conduits au cachot communal de police à Kayokwe. Selon

des sources sur place, ils ont été accusés de chercher du bois de chauffage dans un boisement de l'Etat. Selon les mêmes sources, cette autorité communale leur a fait payer une somme de 50 000 fbu sans quittance afin de les relaxer.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 27 mai 2019, sur la colline Gatwe, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nkezimana et Israël Hatungimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la police, au chef-lieu de la province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été interpellés lorsqu'ils se rendaient à la recherche de Gilbert Hakizimana, titulaire du CDS Kizuka et membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 26 mai 2019, ce dernier accompagné par des Imbonerakure avait tabassé Jean Claude Ndayishimiye, membre du parti CNL, quand il venait de l'ouverture officielle de la permanence du parti CNL en province Rumonge.

JUIN 2019

Un fidèle d'une église protestante arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 29 mai 2019, colline et zone Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Pierre Barakikana, évangéliste de l'église protestante « Emmanuel », originaire de la commune Mpanda, province Bubanza, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac par des policiers. Selon des sources sur place, ce fidèle de l'église Emmanuel a été interpellé accusé de fausses prophéties sur le Burundi. Selon les mêmes sources, il a été transféré, le 3 juin 2019, au cachot du parquet de Makamba. Dans une réunion de sécurité tenue au chef-lieu de la province Makamba, le même jour, Gad Niyukuri, Gouverneur de cette province, a ordonné au parquet de Makamba de le transférer directement à la prison de Murembwe.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 15 juin 2019, vers 11 heures, sur la colline Maramvya, 12^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Thérence Havyarimana, maçon et membre du parti MSD, originaire de la commune Kayokwe, province Mwaro, fils d'Evariste Gakuyo et Rose Niyokindi, a été arrêté par Moïse Bucumi, chef de zone Maramvya, accompagné par un Imbonerakure Darius Ntamavukiro. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation reste inconnu. Selon les mêmes sources, il a été conduit le même jour au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi et son dossier est dans les mains d'Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, Chef du service de la Sécurité intérieure au SNR.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 12 juin 2019, dans un bar, sur la colline Nyabugimbu, commune Mugina, province Cibitoke, Pierre Bigirimana, Patrice Kabura et le surnommé Budirima, tous membres du parti

CNL, ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure conduits par un certain Kaburimbi et détenus à la position de police de Nyabugimbu. Selon des sources sur place, les victimes étanchaient leur soif. Ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été relâchées après trois heures de détention après avoir payé un pot de vin de 30 000 fbu.

Un démobilisé et un enfant de 12 ans arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 20 juin 2019, sur la colline Rugenge, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Lazare Hatungimana, âgé de 12 ans et son grand frère démobilisé du mouvement armé FNL, tous résidents de cette même colline ont été arrêtés chez eux par des policiers. Selon des sources sur place, cet enfant a été arrêté accusé d'avoir essayé d'alerter son grand-frère à l'arrivée des policiers. Selon les mêmes sources, converti dans les affaires commerciales, ce démobilisé est poursuivi après l'attaque de la permanence communale du parti CNDD-FDD dans cette localité dans la nuit du 9 au 10 juin 2019. Il a été conduit au cachot de Bubanza tandis que cet enfant a été détenu au cachot du poste de police de Gihanga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 23 juin 2019, sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, le surnommé Ndaba, âgé de 28 ans, membre du parti CNL, conducteur de taxi moto, originaire de la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda de ladite province, a été arrêté par le De corps du commissariat de police Cibitoke accompagné par le responsable provincial du SNR à Cibitoke, Venant Miburo et des jeunes Imbonerakure conduits par un certain Mwenyemari, responsable des Imbonerakure sur la colline Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir collaboré avec des rebelles du mouvement armé FNL du Général Aloys Nzabampema. Selon les mêmes sources, le lieu de sa détention n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Matongo, province Kayanza

En date du 22 juin 2019, sur la colline Camizi en commune Matongo, province Kayanza, un prénommé Salvator, enseignant au Lycée de Gatara, membre du Conseil communal de Matongo et du parti CNL, originaire de cette même colline et résidant en commune Gatara, a été arrêté par des Imbonerakure quand il rendait visite à ses parents. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'accusaient de sensibiliser la population à adhérer au parti CNL. Selon les mêmes sources, il a été détenu au cachot de la commune Matongo.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juin 2019 indique qu'en date du 12 juin 2019, vers 23 heures, au quartier Rupfunda, commune et province Kirundo, Jean Pierre Ngabonziza, membre du parti CNL, enseignant de l'ECOFO Kavomo, commune et province Kirundo, a été arrêté par des policiers en patrouille. Selon des sources sur place, il a été accusé de dépasser des heures du couvre-feu alors qu'il n'y en a pas à Kirundo et de tenir des rencontres politiques avec ses compagnons. Selon les mêmes sources, la victime a été libérée le lendemain.

Un membre de l'UPRONA arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 juin 2019, sur la colline Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, Moïse Mugisha, membre du parti UPRONA a été arrêté par des jeunes Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal de police de Nyanza-lac et a été accusé d'avoir tenu une réunion illégale des militants du parti UPRONA.

Un membre du parti UPRONA et un conducteur de taxi moto arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 21 juin 2019, sur la colline Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Jules Sengiyumva, membre du parti UPRONA et son conducteur de taxi de moto ont été arrêtés et détenus au poste de police de Magara de 7 heures à 12 heures par un agent du SNR, surnommé Chinois. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir des réunions illégales.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juin 2019 indique qu'en date du 16 juin 2019, vers 17 heures, au village II, commune Gihanga, province Bubanza, Elias Nkurunziza, âgé de 21 ans, Jean Bosco Hatungimana, âgé de 31 ans, Pascal Ndayizeye, âgé de 32 ans, Sylvain Ndayahoze, âgé de 31 ans, Jean Claude Niyonkuru, âgé de 32 ans et Egide Sibomana, âgé de 37 ans, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Gihanga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine lorsqu'ils étanchaient leur soif dans un bar au village II. Ils ont été incarcérés au commissariat communal de Gihanga. Selon les mêmes sources, une rançon a été demandée aux victimes par De corps du commissariat communal de Gihanga pour qu'elles soient relaxées. En date du 21 juin 2019, ces victimes ont été transférées et détenues au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 26 juin 2019, au quartier Gasenyi, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Philibert Ndiokubwayo surnommé Kabila, agent de l'OBR et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers à son domicile. Selon des sources sur place, beaucoup de policiers ont pénétré à l'intérieur de sa parcelle avant de l'arrêter sans toutefois communiquer à sa famille la raison de son interpellation. Selon les mêmes sources, Philibert Ndiokubwayo a été conduit au cachot du SNR à Karuzi où il a été détenu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 juin 2019, vers le matin, sur la colline Maramvya, 13^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Tharcisse Nduwimana, membre du parti CNL, originaire de la commune Mubimbi, a été arrêté par Samson Nguvu, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline accompagné par Ndayisenga, membre de la milice Imbonerakure en commune Mubimbi. Selon des sources sur place, Tharcisse Nduwimana a été conduit directement

au cachot de la commune Kabizi par Joe Dassin Nkezabahizi¹, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Onze membres du parti CNL arrêtés en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2019 indique qu'en date du 19 juin 2019, en commune Mubimbi, province Bujumbura rural, Bernard Havyarimana, Ernest Bucumi, Médard Nsabimana, Fabien Mpenyekeze, Adelin Nsabimana, Léonard Ndayizeye, Diomède Ndabisebereze, Dismas Bizimana, Novence Nsabimana, Léonidas Miburo et Donatien Niyongendako, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure et détenus au cachot du poste de police de la commune Mubimbi. Selon des sources sur place, en date du 26 juin 2019, vers 19 heures, après être interrogés par le Procureur de la République à Bujumbura rural, ils ont été transférés à la prison de Mpimba. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits à bord d'un véhicule dudit Procureur et celui de Léonidas Ntirandekura, administrateur communal de Mubimbi vers ladite prison.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Bururi

En date du 25 juin 2019, dans l'après-midi, le Procureur de la République près la Cour d'appel de Bururi accompagné des policiers a arrêté quatre personnes à savoir une femme de nationalité américaine et d'origine burundaise, Cécile Ahishakiye, infirmière, Félicien Niyonzima, Mélance Cimpaye, tous les deux originaires de la commune Giteranyi en province de Muyinga et Fiston Bizimana de Cabara en commune de Rumonge. Selon des sources sur place, tous étaient à bord d'un véhicule de type jeep appartenant à l'honorable Sophie Nsavyimana, élue dans la Coalition Amizero y'Abarundi, originaire de la commune de Mbuye, province Muramvya. Selon les mêmes sources, Cécile Ahishakiye était en possession d'une somme de 22150 dollars américains et 176 500 fbu. Elle a fait savoir que cet argent lui servirait à acheter une parcelle et payer les avocats car elle voulait divorcer avec Maya Nkurunziza, son mari, chauffeur de véhicule de transport, résidant à Karonda, commune et province Rumonge. Selon la police, ces personnes ont été arrêtées car Cécile Ahishakiye prenait des images en peu partout avec son téléphone cellulaire et était en possession d'une grosse somme d'argent mais aussi elle détient une carte de visite de la FBI. Ces personnes ont été libérées le lendemain.

Trois membres du parti MSD arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date 27 juin 2019, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Bagaye, âgé de 30 ans, un prénommé Bédas, âgé de 17 ans et Godefroid, âgé de 29 ans, tous vivant dans le site de déplacés de Kigoma dans la ville de Karuzi, tous membres du parti MSD ont été arrêtés par des policiers guidés par un Imbonerakure prénommé Dismas. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'outrage au Chef de l'Etat. Selon les mêmes sources, ces jeunes hommes ont été poursuivis à cause de leur appartenance politique.

¹ Erratum : Dans les rapports précédemment produits par la Ligue Iteka, Joe Dassin, responsable du SNR en commune Mutimbuzi était appelé Nduwimana par erreur. Cependant, son vrai nom est Nkezabahizi.

JUILLET 2019

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 2 juillet 2019, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le nommé Kwizera, a été arrêté et conduit au poste de police de la zone Rukaramu par des policiers de la même zone. Selon des sources sur place, dans l'avant midi de la même journée, Kwizera a aidé à capturer un voleur qui tentait de voler de l'argent à deux congolais, César Mbua et Patrick Tsimbumbu, sur la route Bujumbura-Gatumba et ce voleur a été tué sur le champ par des policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été relâchée en date du 3 juillet 2019, après avoir payé une rançon de 90 000 fbu au chef de zone Rukaramu, Lénidas Nibigira et à l'OPJ Fabrice.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 2 juillet 2019, vers 22 heures, à la huitième transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Florent Nduwimana, âgé de 46 ans, professeur au lycée Cibitoke, a été arrêté par deux agents de police du commissariat provincial de Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle et ces policiers lui ont intimé l'ordre de leur acheter de la bière et il a refusé. Selon les mêmes sources, Florent Nduwimana a été détenu au cachot du poste de police à Cibitoke avec sa moto et ses deux téléphones portables lui ont été dépouillés. Il a été relaxé, en date du 3 juillet 2019, vers le matin, moyennant le paiement d'une rançon de 50 000 fbu exigée par un certain Enock, S3 du commissariat de police à Cibitoke et ses deux téléphones portables ne lui ont pas été remis faute de ne pas payer une autre rançon de 100 000 fbu.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 4 juillet 2019, au quartier Gitwa, au chef-lieu de la commune et province Makamba, Delphin Irakoze, fils d'un retraité, ex-FAB et un prénommé Prime alias Matwi, enseignant, tous habitant ledit quartier ont été arrêtés et conduits au commissariat communal de police à Makamba par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été interpellés après qu'une explosion de grenade ait eu lieu dans une parcelle en conflit opposant Hugano et une personne de la composante sociale Twa. Selon les mêmes sources, les victimes n'ont aucune relation avec les personnes en conflit. Après une fouille perquisition, une moto du père de Delphin a été saisie et une grenade non dégoupillée a été retrouvée dans la même parcelle.

Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 11 juillet 2019, sur la colline village II Busongo, zone et commune Gihanga, province Bubanza, un vieil homme, son frère et un voisin du nom de Masabo, ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot de police de Gihanga. Selon des sources sur place, ces trois hommes ont été

arrêtés alors qu'ils réclamaient le corps du fils² de ce vieil homme, Hypolite Ndayisaba tué publiquement avec un autre membre du parti CNL par OPC1 Prosper Manirampa, commissaire provincial de police de Bubanza avec ses policiers.

Deux personnes arrêtées en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 11 juillet 2019, vers 12 heures, sur la colline Nyakibere, commune Kinyinya, province Ruyigi, Claude Miburo et Edouard Bizimana, tous originaires de la commune Gitega ont été arrêtés par des policiers de la commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de collaborer avec des bandes armées. Selon les mêmes sources, ces deux victimes ont été détenues au cachot du commissariat communal de Kinyinya.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 18 juillet 2019, le matin, dans le quartier Yoba, commune et province Gitega, Claver Ruvugusi, représentant du parti CNL, Prosper Ntirabampa, professeur d'anglais au lycée communal de Bugendana, Placide Manirakiza, enseignant à Bukarasazi et Ezéchiel qui habitait chez Claver, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des agents du SNR, de la police et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces forces de l'ordre accompagnées des Imbonerakure ont d'abord encerclé le domicile de Claver Ruvugusi et y ont opéré une fouille perquisition sans rien trouver avant de l'arrêter. Ensuite, ils ont emmené Claver au commissariat provincial de police et lui ont intimé l'ordre d'appeler les 3 personnes membres du parti CNL, qui l'avaient accompagné à Bugendana le 16 juillet 2019 et ont été arrêtés avec lui. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient accusées d'avoir organisé une attaque contre l'administrateur communal de Mutaho. Ces victimes ont été libérées le 19 juillet 2019, le soir. Pour rappel, en date du 17 juillet 2019, l'administrateur communal de Mutaho, Denis Niyomuhanyi a été attaqué par des inconnus quand il rentrait chez lui.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 20 juillet 2019, vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le prénommé François, enseignant de l'ECOFO Kigozi de la même commune, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers accompagnés par l'administrateur communal, Jeannette Ningabiye et conduit au cachot de la commune Gitaramuka. Selon des sources sur place, cet enseignant venait de déménager là où il habitait car cette maison venait d'être louée pour servir comme permanence communale du parti CNL.

Seize enfants arrêtés en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 12 juillet 2019, seize enfants pratiquant du commerce ambulant dans les rues de la ville de Rumonge ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du commissariat communal de police de

² Cette personne tuée est parmi les deux membres du parti CNL tués en commune Gihanga, province Bubanza rapportés ci-haut.

Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été relâchés le même jour après avoir payé une rançon de 10 000 fbu chacun.

Huit bergers arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 15 juillet 2019, sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune et province Rumonge, 8 bergers avec 141 vaches en transhumance ont été arrêtés par Célestin Nitanga, administrateur de la commune Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Rumonge et l'administrateur a exigé aux patrons de ces bergers de payer une somme de 10 000 fbu par tête de bétail. Selon les mêmes sources, ces bergers et leurs vaches ont été libérés en date du 19 juillet 2019.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 13 juillet 2019, sur la colline Rwaniro, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge, David Nahinkuye et Bosco Bayisabe, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot communal de police à Burambi. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'avoir agressé des Imbonerakure et elles ont été transférées au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge, en date du 17 juillet 2019. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient amenées au bureau du SNR à Rumonge pour y être interrogées toute la journée et étaient retournées audit cachot.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 20 juillet 2019, sur la colline Borera, commune Kayogoro, province Makamba, Emile Mworoha, représentant du parti CNL en zone et commune Kayogoro, province Makamba a été arrêté par des Imbonerakure avant d'être conduit au cachot du commissariat communal de police dans cette même commune. Selon des sources sur place, cette victime a été arrêtée quand elle demandait la destination des frais que ces Imbonerakure étaient en train de collecter.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2019 indique qu'en date du 21 juillet 2019, vers 20 heures, sur le pont de la rivière Mpanda, séparant les communes Mutimbuzi, province Bujumbura rural et Gihanga, province Bubanza, Emmanuel Ndayishimiye, cultivateur, originaire de la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, a été arrêté par le prénommé Benjamin, De corps de la Brigade de Gihanga. Selon des sources sur place, Emmanuel Ndayishimiye a été accusé de collaborer avec des mouvements armés. Selon les mêmes sources, la victime a été menottée et jetée dans un capot du véhicule de type TI immatriculé A1177A et conduite à la Brigade de Gihanga par ce même De corps. Emmanuel Ndayishimiye a été libéré en date du 22 juillet 2019, vers le matin.

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 25 juillet 2019, vers 20 heures, sur la colline Ijenda urbain, dans un cabaret appelé «Kubiyunze », zone Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Fiacre Munezero, vendeur de brochettes à ce cabaret, a été arrêté et détenu au cachot par Emmanuel Habonimana, De corps de poste de police de Rwibaga sous l'ordre de Manyoni, Imbonerakure. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure avait refusé de rembourser des brochettes qu'il avait commandées dans ce cabaret. Selon les mêmes sources, cet Imbonerakure possédait une radio de communication de type Motorola.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Gashikanwa, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2019 indique qu'en dates du 15, 16 et 17 juillet 2019, sur les collines Gashikanwa, Ngoma et Gitanga, commune Gashikanwa, province Ngozi, Léonard Bizimana, Frédéric Rwaso, Pierre Mvuyekure, Frédéric Nyabenda, Joseph Bucumi, Egide Tuyisenge, Hermès Nsabindemye et Amos Nanzigiri, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés des administratifs et des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir des réunions illégales et ces victimes ont été arrêtées et conduites au cachot communal de police par ces policiers guidés par Simon Nduwimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, parmi ces personnes arrêtées figurent 5 membres dudit parti résidant sur la colline Gitanga, zone Gatabo de la même commune et ont été arrêtés en dates du 15 et 16 juillet 2019.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2019 indique qu'en date du 21 juillet 2019, sur la colline Mazita, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, le nommé Ntakarutimana, âgé de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir refusé de payer la contribution de 1000 fbu destinée aux élections de 2020 et d'avoir aussi influencé les autres à refuser.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2019 indique qu'en date du 19 juillet 2019, sur la colline Gatete, commune Busoni, province Kirundo, Jacques Butoyi, Pascal Nahimana, Pascal Ndacarugera et la nommée Ntarataze, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure en les accusant de tenir une réunion non autorisée. Selon des sources sur place, les victimes partageaient un verre de bière locale dans un des ménages de ces victimes. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la commune Busoni.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2019 indique qu'en date du 15 juillet 2019, vers 14 heures, dans un bar, Emmanuel Ndikumana, membre du parti CNL, résidant

sur la colline Gatwaro, zone Dunga, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêté par l'administrateur de cette commune Zachée Misago. Selon des sources sur place, c'est un Imbonerakure de cette localité qui a alerté cet administrateur pour arrêter Emmanuel Ndikumana en l'accusant de tenir une réunion dans ce bar.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 25 juillet 2019, sur la colline Rwarangabo, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, 7 membres du parti CNL dont Ezéchiel Niyonkuru et Rosalie Manizana ont été arrêtés et conduits au chef-lieu de la zone Gatsinda par des Imbonerakure dirigés par Pascal Masabo, chef de zone Gatsinda. Selon des sources sur place, ils ont été par après emmenés au cachot communal de Mwumba situé à Kiziba de la colline et zone Buye. Selon les mêmes sources, ils étaient en train de chercher une maison à louer pour servir de permanence zonale du parti CNL mais ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 22 juillet 2019, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, Claire Kanyange, ex-commis dactylographe au bureau communal de Muyinga, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat de la police par des policiers sous l'ordre de l'OPJ prénommé Espérate. Selon des sources sur place, elle avait contracté une dette de 300.000 fbu à un groupe d'épargne et crédit. Selon les mêmes sources, la victime a reconnu cette dette et a accepté de la payer progressivement mais elle n'a pas été entendue.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2019 indique qu'en date du 20 juillet 2019, sur la colline et zone Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Jean Bosco Nibizi, moniteur agricole de la zone Muriza, mobilisateur politique du parti CNL a été arrêté par la police à la veille de l'inauguration de la permanence communale de ce parti. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot de police à Muriza avant d'être transféré à la prison de Ruyigi en date du 23 juillet 2019 et elle a été accusée de tenir des réunions clandestines.

AOUT 2019

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 30 juillet 2019, sur la colline Kizi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Ramadhan Barutwanayo, représentant collinaire du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline et conduit au cachot du commissariat communal de police à Gasorwe. Selon des sources sur place, cet incident a eu lieu après qu'il ait échangé avec des journalistes du groupe de presse IWACU qui enquêtaient sur le cas de deux maisons des militants du parti CNDD-FDD incendiées sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure accompagnés des policiers ont également arrêté les enquêteurs dudit journal et il a fallu l'intervention de Jean Claude Barutwanayo, Administrateur communal de Gasorwe pour être libérés.

Douze membres du parti UPD- Zigamibanga arrêtés en commune et province Bururi

En date du 11 août 2019, au bar restaurant Oasis de Buta, colline Muzima, zone Muzenga, commune et province Bururi, douze membres du parti UPD- Zigamibanga dont Jean Claude Ndayisenga et Tharcisse Nduwimana, magistrats du parquet de la République à Bururi ont été arrêtés par des policiers du parquet général près la cour d'appel de Bururi sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Frédéric Niyonzima. Selon des sources sur place, parmi ces membres, il y avait des enseignants originaires de la commune Vyanda et ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, tous ont été détenus au cachot de police à Bururi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Makamba

En date du 6 août 2019, vers 21 heures, dans le quartier Mukenke, zone, commune et province Makamba, Didace, commerçant et militant du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police par Vital, chauffeur et secrétaire communal parti du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé aux cérémonies d'accueil du président du parti CNL dans cette province et il a été relâché après un paiement d'une amende de 50 000 fbu.

Une personne arrêtée en commune et province Ruyigi

En date du 5 août 2019, au quartier Sanzu III, centre, commune et province Ruyigi, le surnommé Gapfiramari, propriétaire d'une maison louée comme permanence provinciale du parti CNL, a été arrêté et détenu par Olivier, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, Gapfiramari a été accusé de faire louer sa maison comme permanence provinciale du parti CNL dont l'inauguration était prévue pour le 11 août 2019. Selon les mêmes sources, il a été libéré, le 7 août 2019 et l'inauguration n'a pas eu lieu jusqu'à cette date.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 13 août 2019, dans la permanence du parti CNL située dans la zone Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Longin Nkezabahizi responsable communal, Fabrice Banderembako secrétaire général dudit parti et Abel Rwasa responsable du même parti en zone Mukenke ont été arrêtés par la police sur l'ordre de l'administrateur de la commune Bwambarangwe, Fébronie Niyindabiye. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale.

Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 16 août 2019, Gérard Karenzo, peintre et natif de la commune Bwambarangwe, province Kirundo a été arrêté par la police et conduit au cachot de cette commune. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir accepté de peindre la permanence du parti CNL dans cette même commune.

Seize personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 19 août 2019, des policiers et des militaires ont opéré une fouille perquisition au quartier III, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, 16 personnes dont 12 congolais et 4 burundais ne figurant pas dans des cahiers de ménage ont été arrêtées par des policiers et conduites au BSR. Selon les mêmes sources, le motif de cette fouille était la recherche des armes et le contrôle des cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le soir après avoir donné un pot de vin aux policiers.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 18 août 2019, sur la colline Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke, Arnaud Singirankabo, Jean Claude Niyongabo, Elysée Bigirimana et Jean Claude Nsengiyumva, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par Angelo, représentant des Imbonerakure dans la commune Mugina, Boniface chef des démobilisés dans la commune Mugina et Thaddée, représentant provincial des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes sont tombées dans une embuscade des Imbonerakure qui voulaient venger les leurs qui ont été battus par des membres du parti CNL en date du 4 août 2019 sur la colline Musenyi, zone Rugajo, commune Mugina. Selon les mêmes sources, ces quatre victimes ont été conduites au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 20 août 2019, trois membres du parti CNL dont Etienne Bukuru, secrétaire adjoint dudit parti dans la province Rumonge ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Etienne Bukuru a été interpellé par ces policiers après être intervenu dans une bagarre qui opposait un jeune Imbonerakure et deux membres du parti CNL en zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge en date du 19 août 2019. Selon les mêmes sources, seuls les trois membres du parti CNL ont été arrêtés et détenus au cachot de la police, au chef-lieu de la province Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 août 2019, sur la colline Muyange I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, des affrontements ont éclaté entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL. Ces derniers voulaient ouvrir leur permanence zonale sur cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient dirigés par le chef de zone Gatumba, Hussein Ntahetwa. Selon les mêmes sources, les membres du parti CNL ont été battus par ces Imbonerakure et Jean Pierre Nsekabarya, enseignant et membre du parti CNL a été arrêté par ces Imbonerakure à son domicile et a été conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Un élève arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 28 août 2019, en zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Claver Hakoringingo, élève au lycée Gisenyi de ladite zone a été arrêté par Michel Ndikuriyo, responsable du SNR à Rumonge accompagné par des policiers et des militaires à bord de trois véhicules. Selon des sources sur place, la victime a été interpellée après une fouille perquisition à son domicile qui

visait la recherche d'une arme qui appartenait à Donatien Manirakiza, son grand frère et retraité de l'armée, tué l'année 2018. Selon les mêmes sources, aucune arme n'a été trouvée mais elle a été accusée de détention illégale d'armes. La victime a été conduite puis détenue au cachot de police à Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 27 août 2019, au chef-lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, Etienne Gahungu, responsable communal du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure, accusé de perturber la sécurité. La même source ajoute qu'Etienne Gahungu a été remis à Nicaise Mugande, responsable du SNR à Mwaro qui l'a par la suite conduit au cachot du commissariat provincial de cette même province.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 27 août 2019, sur la colline Butaha, zone Ngoma, commune Gashikanwa, province Ngozi, Emmanuel Ndayishimiye, représentant du parti CNL sur la colline Butaha a été arrêté par des policiers sous les ordres de l'administrateur communal, Théophile Nibizi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être responsable de la construction d'une permanence de ce parti sans en avoir l'autorisation.

SEPTEMBRE 2019

Trois personnes dont un membre du parti CNL, arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 2 septembre 2019, vers 23 heures, sur la colline Mbuga, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nzambimana, membre du parti CNL, Claude Nimubona et un militaire prénommé Jean Christophe, ont été arrêtées par Louis Kamwenubusa, chef de zone Kizuka accompagné par certains jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers ont fait irruption dans la maison d'Adrien Nzambimana et l'ont arrêté avec deux autres personnes qui y passaient la nuit. Selon les mêmes sources, accusées de tenir une réunion illégale, ces victimes ont été conduites au cachot de la police à Rumonge.

Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 3 août 2019, au centre-ville de Gitega, Anitha Nihorimbere, âgée de 23 ans et Donavine Ininahazwe, âgée de 25 ans, ont été arrêtées par des policiers accompagnés par des agents du SNR et conduites au cachot de la police à Gitega. Selon des sources sur place, le mobile de leur interpellation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2019 indique qu'en date du 29 août 2019, dans l'avant-midi, au chef-lieu de la commune Giteranyi, province Muyinga, Eric Rudatinya, membre du parti CNL, résidant sur la colline et zone Mugano de la même commune, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de cette commune. Selon des sources sur place, la victime avait été battue la veille par un groupe de 4 Imbonerakure de sa colline qui ont même confisqué son vélo, l'accusant d'avoir refusé de quitter le parti CNL. Selon les mêmes sources, la

victime était allée porter plainte à la police à Giteranyi où il y a croisé un Imbonerakure parmi ses agresseurs et ce dernier l'a accusé d'avoir injurié le Chef de l'Etat. Un OPJ l'a immédiatement mis au cachot sans l'écouter. Selon les mêmes sources, il a été transféré d'abord au cachot de la PJ à Muyinga en date du 30 août 2019, ensuite à la prison de Muyinga en date du 2 septembre 2019, avec accusation d'outrage au chef de l'Etat.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 4 septembre 2019, vers 20 heures, Ramadhan Ndikumana, membre du parti CNL de la colline Ruvumu, zone Jarama, commune Buhinyuza, province Muyinga, a été arrêté par des policiers guidés par des Imbonerakure de cette colline et conduit au cachot de la police de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'organiser des réunions illégales pour le compte du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 10 septembre 2019, vers 17 heures, sur la colline Masama, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, un prénommé Pancrace, âgé de 56 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il était accusé de faire des propagandes de son parti dans les cabarets de cette même colline en menaçant que celui qui ne le suivra pas sera corrigé par son fils qui est militaire pour le moment. Selon les mêmes sources, ces accusations sont rejetées par la victime qui dit que ce sont des prétextes pour l'éliminer car il a refusé de quitter le parti CNL malgré beaucoup de sollicitations.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois membres du parti CNL, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été arrêtés en date du 3 septembre 2019 tandis qu'Etienne Nduwimana a été arrêté en date du 4 septembre 2019, par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi de la même province. Selon des sources sur place, Edouard Hatungimana a été accusé de participer aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza tandis que Claver Niyonkuru et Etienne Nduwimana, responsable des jeunes du parti CNL en zone Maramvya, ont été accusés d'être membres influents du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la zone Maramvya. En date du 14 septembre 2019, Etienne Nduwimana a été transféré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Gihobogo, commune Mugina, province Cibitoke, quatre membres du parti CNL dont Moustafa et Fundi ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Mugina. Selon des sources sur place, dans la nuit du 8 septembre 2019, des Imbonerakure dirigés par Elias Nsaguye en tenu militaire, responsable des jeunes Imbonerakure au secteur Mwarangabo sont venus pour falsifier des symboles de la permanence du parti CNL sur la colline Gihobogo et ils y ont rencontré des membres du parti CNL qui montaient la garde et les

ont empêchés. Selon les mêmes sources, des policiers sont intervenus et ont arrêté ces jeunes Imbonerakure ainsi que ces membres du parti CNL. Par la suite, ces Imbonerakure ont été relaxés en cours de route le même jour et les quatre membres du parti CNL ont été libérés en date du 12 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu, représentant du parti CNL dans ladite zone, a été arrêté par des Imbonerakure sur l'ordre d'Eraste Hategekimana, représentant des Imbonerakure sur la colline Nyentakara. Selon des sources sur place, la victime a été demandée de quitter le parti CNL en lui promettant une somme de 350 000 fbu. Selon les mêmes sources, ils l'ont menacée que si elle ne le quittait pas ils vont l'accuser de diffamer le président du sénat burundais. Après avoir refusé cette demande, la victime a été arrêtée et détenue au cachot de police de la position de la zone Bigina avant d'être transférée au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro le lendemain puis au cachot du parquet de Makamba en date du 9 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, Obède Habonimana, représentant du parti CNL sur la colline Musasa, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêté par Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, la victime venait du marché de Gatwe et a été accusée de mobiliser la population en vue de boycotter la réunion organisée par le chef de zone Bigina, Paul Rwajekera.

Deux personnes arrêtées en commune et province Bubanza

En date du 16 septembre 2019, vers 11 heures, Eric Hatungimana, membre du parti CNL et Ernest Niyondiko, tous enseignants au Lycée Bubanza ont été arrêtés par Clément Ndikuriyo, Procureur de la République de Bubanza sur le lieu de travail accompagné des policiers de garde. Selon des sources sur place, ils ont été conduits à bord d'un véhicule de travail de type voiture à la prison de Bubanza le même jour. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation reste inconnu.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural³

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois membres du parti CNL, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été arrêtés en date du 3 septembre 2019 tandis qu'Etienne Nduwimana a été arrêté en date du 4 septembre 2019, par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi de la même province. Selon

³ Ce cas a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire Iteka n'Ijambo n°179. En date du 15 septembre 2019, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été transférés à la prison de Mpimba par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi faute d'avoir payé une rançon de 1 million de fbu leur exigée pour leur libération. Quant à Etienne Nduwimana, il est encore détenu au cachot de la zone Rukaramu malgré l'expiration des délais de 14 jours de rétention dans des cachots de police.

des sources sur place, Edouard Hatungimana a été accusé de participer aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza tandis que Claver Niyonkuru et Etienne Nduwimana, responsable des jeunes du parti CNL en zone Maramvya, ont été accusés d'être membres influents du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la zone Maramvya. En date du 14 septembre 2019, Etienne Nduwimana a été transféré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Deux membres du partis RANAC arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, Innocent Nininahazwe, originaire de colline Kibimba, zone et commune Kayogoro, province Makamba et un prénommé Paul, originaire de la colline Kigaza, zone Dunga, commune Kayogoro, tous membres du parti RANAC, ont été arrêtés par Gilbert Ndikuriyo, Imbonerakure et chauffeur de l'administrateur communal. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 15 septembre 2019, vers 18 heures, sur la colline Ruhuma, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Venant Irakoze, âgé de 47 ans, enseignant à l'ECOFO Masama, membre du parti CNL, a été arrêté accusé de détention illégale d'arme à feu à son domicile par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Selon des sources sur place, au cours d'une fouille perquisition opérée seulement dans sa maison, une grenade a été trouvée. Selon les mêmes sources, une vitre de la fenêtre de sa maison a été trouvée brisée. Le parquet de Karuzi a organisé le même jour un procès de flagrance et la victime a été condamnée à une peine de 4 ans avec une amende de 200 000 fbu.

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 24 septembre 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, le prénommé Onesphore, représentant provincial de l'Association ONLCT à Bubanza, a été arrêté par Clément Ndikuriyo, Procureur de la République à Bubanza. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation n'a pas été connu. La victime a été détenue au cachot du poste de police de Bubanza. Il a été libéré, le soir, le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 septembre 2019, au centre de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Mireille Irankunda surnommée Fifi, membre du parti CNL, résidant de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, perceptrice des taxes en commune Mutimbuzi, a été arrêtée à son lieu de travail par la police et conduite au cachot de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur places, elle a été accusée d'avoir insulté l'épouse du Commissaire de police en commune Mutimbuzi.

Deux étudiants membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

Deux étudiants de l'Université des Grands Lacs, Campus Kiremba-Sud, Olivier Hakizimana alias Majambere, âgé de 24 ans fils de Chartier Bigirimana et Emery Mutabazi, âgé de 29 ans, fils de

Daniel Ntahiraja et Rachel Nizigama, cousins, tous originaires de la localité de Rwankona, zone Muzenga, commune et province de Bururi, tous membres du parti CNL, ont été respectivement arrêtés en dates du 24 et 25 septembre 2019. Selon des sources sur place, Olivier Hakizimana a été arrêté par Rénovat Nicimpaye, responsable provincial du SNR à Bururi dans les enceintes du Lycée Kiremba et conduit au cachot menotté vers 3 heures du matin du 25 septembre 2019. Il a été réveillé par le commissaire provincial de la police qui lui a demandé d'aller montrer à la police où habite son cousin, Emery et sont partis à bord du véhicule de la police. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté par 15 policiers très tôt le matin en date du 26 septembre 2019. Ce matin même, la police a mené une fouille perquisition aux domiciles de ces victimes pour chercher des armes à feu mais aucune arme n'a été trouvée. Jusqu'au 27 septembre 2019, les victimes n'étaient pas encore informées du motif de leur arrestation mais le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima a demandé à Olivier Hakizimana s'il connaît le propriétaire du numéro de téléphone 68933007. Le procureur du parquet de Bururi et celui du parquet près la Cour d'appel ont indiqué qu'ils étaient déjà informés sur le cas et ont ajouté que leurs parents devaient aller demander le motif de leur détention au Gouverneur.

Trois personnes dont deux membres du parti CNL arrêtées en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2019 indique qu'en date du 14 juillet 2019, dans l'après-midi, le prénommé Elias, enseignant à l'ECOFO Kavumu, membre du parti CNL et résidant sur la colline Rusagara, zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke et son voisin surnommé Tingitingi, cultivateur et Jean Claude Kabutware, enseignant à l'ECOFO Kirinzi, membre du parti CNL, résidant sur la colline Kirinzi, ont été arrêtés par un Imbonerakure prénommé Elie sous les ordres de Boniface, président du Conseil des sages du parti CNDD-FDD à Mugina accompagné par deux policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites à bord d'une voiture taxi au cachot du poste de police de la commune Mugina. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de tenir une réunion non autorisée. Le lendemain, elles ont été transférées à la Brigade de Cibitoke pour être entendues en date du 16 juillet 2019, par le procureur de la République dans cette province et Elie était présent pour les accuser. En date du 16 septembre 2019, les victimes ont été transférées à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

En date du 23 septembre 2019, au bureau de la zone Minago, commune et province Rumonge, Boniface Ndikuriyo représentant zonal du parti CNL, a été arrêté par le chef de zone Minago après avoir répondu à son appel téléphonique. Selon des sources sur place, la veille, des Imbonerakure avaient encerclé sa maison pour l'empêcher de fuir. Il a été accusé par ce chef de zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale en date du 22 septembre 2019. Selon les mêmes sources, à cette date, des militants du parti CNL s'étaient réunis à leur permanence pour collecter des fonds destinés à réhabiliter cette permanence démolie, il y a deux mois, par des Imbonerakure de cette zone. Après la collecte de cet argent, ils ont partagé un verre dans les enceintes même de ladite

permanence. Ce représentant du parti CNL a été mis au cachot de la zone avant d'être transféré au cachot de police du chef-lieu de la province Rumonge.

OCTOBRE 2019

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 9 octobre 2019, vers 8 heures du matin, au commissariat communal de la police, à Nyabikere, province Karuzi, un homme prénommé Pascal, âgé de 32 ans, résidant sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, de la même commune et même province, a été arrêté et détenu au cachot communal de la police par le commissaire communal de police lors d'un témoignage. Selon des sources sur place, Pascal était en train de témoigner dans une affaire opposant son voisin nommé Bigirimana à Gérard, Imbonerakure de cette colline. Selon les mêmes sources, Bigirimana avait été arrêté, en date du 7 octobre 2019, accusé d'avoir insulté Gérard d'être un tueur.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 octobre 2019, aux environs de 2 heures du matin, sur la colline Nyagashanga, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Serges Mbanyi et Nicelatte Ndayisaba ont été arrêtés à leur domicile par des policiers du poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural dirigés par le commissaire de police en commune Mugongo-Manga et l'OPJ de cette même commune. Selon des sources sur place, les victimes sont les parents d'Yvette Iradukunda, tabassée par Diomède Ndabahinyuye, Administrateur de la commune Mugongo-Manga, dans la nuit du 22 septembre 2019, vers 22 heures. Selon les mêmes sources, détenues au cachot de police situé sur la colline Rwibaga, ces deux victimes ont été accusées d'avoir adressé une correspondance au Conseil communal de cette commune demandant que cet administrateur soit poursuivi pour avoir battu leur fille et de ternir l'image de cet administrateur de la commune Mugongo-Manga. Elles ont été libérées dans l'après-midi du 11 octobre 2019 grâce à l'intervention de la CNIDH.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 13 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Gabriel Nyandwi, démobilisé et membre du parti CNL, a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot du chef-lieu de ladite zone. Selon des sources sur place, trois autres militants du parti CNL qui étaient avec cette victime ont pris le large. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, commune Rumonge

En date du 9 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Guillaume Bucumi, représentant des jeunes du parti CNL de ladite zone, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 9 octobre 2019, vers 8 heures du matin, au commissariat communal de la police, à Nyabikere, province Karuzi, un homme prénommé Pascal, âgé de 32 ans, résidant sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, de la même commune et même province, a été arrêté et détenu au cachot communal de la police par le commissaire communal de police lors d'un témoignage. Selon des sources sur place, Pascal était en train de témoigner dans une affaire opposant son voisin nommé Bigirimana à Gérard, Imbonerakure de cette colline. Selon les mêmes sources, Bigirimana avait été arrêté, en date du 7 octobre 2019, accusé d'avoir insulté Gérard d'être un tueur.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 octobre 2019, aux environs de 2 heures du matin, sur la colline Nyagashanga, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Serges Mbanyi et Nicelatte Ndayisaba ont été arrêtés à leur domicile par des policiers du poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural dirigés par le commissaire de police en commune Mugongo-Manga et l'OPJ de cette même commune. Selon des sources sur place, les victimes sont les parents d'Yvette Iradukunda, tabassée par Diomède Ndabahinyuye, Administrateur de la commune Mugongo-Manga, dans la nuit du 22 septembre 2019, vers 22 heures. Selon les mêmes sources, détenues au cachot de police situé sur la colline Rwibaga, ces deux victimes ont été accusées d'avoir adressé une correspondance au Conseil communal de cette commune demandant que cet administrateur soit poursuivi pour avoir battu leur fille et de ternir l'image de cet administrateur de la commune Mugongo-Manga. Elles ont été libérées dans l'après-midi du 11 octobre 2019 grâce à l'intervention de la CNIDH.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 13 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Gabriel Nyandwi, démobilisé et membre du parti CNL, a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot du chef-lieu de ladite zone. Selon des sources sur place, trois autres militants du parti CNL qui étaient avec cette victime ont pris le large. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, commune Rumonge

En date du 9 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Guillaume Bucumi, représentant des jeunes du parti CNL de ladite zone, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 17 octobre 2019, au chef-lieu de la commune Rutovu, Félix Nduwimana, enseignant, représentant du parti CNL dans la commune Rutovu, province Bururi, a été arrêté par l'OPJ

Anatole et détenu au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée sur l'ordre d'un représentant des jeunes Imbonerakure de la commune Rutovu prénommé Dieudonné alias Buriceka, conseiller au Ministère des Affaires de la CEA. Selon les mêmes sources, la victime été accusée par la police d'avoir refusé de comparaitre alors qu'il avait été convoqué par le procureur et a été relâchée le lendemain.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 22 septembre 2019, sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Boniface Nzoyihera et Georges Sabushimike, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes étaient accusées de se disputer avec des Imbonerakure et d'outrage aux institutions. Selon les mêmes sources, le chef de la colline Mvugo, Albert Hunda accompagné des Imbonerakure a fouillé un membre du parti CNL qui distribuait des invitations pour son mariage et a saisi son flash disque. Les deux membres du parti CNL ont demandé pourquoi ce chef de colline a ordonné cette fouille et les jeunes Imbonerakure accompagnés de policiers sont venus les arrêter. Ces victimes ont été détenues au cachot de police de la commune Nyanza-lac où elles ont été relâchées après avoir signé un acte d'adhésion au parti CNDD-FDD devant l'OPJ et Augustin Hakizimana, responsable du SNR en communes Nyanza-lac, Mabanda et Vugizo.

Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 6 octobre 2019, le matin, sur la colline Munyange, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, 13 membres du parti CNL dont Zabulon Nsaguye, Rénovat Minani, Jacques Bucumi, Salvator Mpagutunga, Paul Bihorubusa, Jean Marie Habanzineza, Salomon Nyandwi, Pascal Nyandwi, le prénommé Melchior, Jean Claude Buhungu, représentant zonal du parti CNL et Jean Irakoze, âgé de 17 ans, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat provincial de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba dont le corps sans vie venait d'être retrouvé sur la colline Munyange. Selon les mêmes sources, les 13 personnes ont été transférées à la prison de Ngozi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 9 octobre 2019, Obed Nyabenda, secrétaire du parti CNL en commune Busiga, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba et dont le corps a été retrouvé sur la colline Munyange de la commune Busiga. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Ngozi le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 15 octobre 2019, en commune Buyengero, province Rumonge, Célestin Niyondiko, responsable du parti CNL en commune Buyengero a été arrêté au chef-lieu de cette commune lorsqu'il répondait à une convocation de la police. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 14 octobre 2019, Etienne Buname, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en zone Murago et conduit au cachot de la police de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir salué Agathon Rwasa, président du parti CNL. Selon les mêmes sources, cette victime avait rencontré ce président dudit parti lors des festivités de prestation de serment des religieuses à la paroisse Murago, commune Burambi, en date 13 octobre 2019.

Quatre journalistes et leur chauffeur arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 22 octobre 2019, vers 12 heures, en commune Musigati, province Bubanza, une équipe de reporters du Journal Iwacu, Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, TERENCE MPOZENZI, Egide Harerimana et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza ont été arrêtés sur l'ordre du chef des opérations militaires dans cette région. Selon des sources sur place, ces journalistes avaient annoncé aux autorités de la province de Bubanza qu'ils voulaient se rendre dans cette commune pour mener un reportage sur les combats qui se déroulaient entre les forces de l'ordre et un groupe d'hommes armés en mouvement vers la forêt de la Kibira. Ces journalistes du groupe de presse « Iwacu » ont été incarcérés au commissariat provincial de la police à Bubanza et leur matériel ainsi que leurs téléphones portables ont été confisqués. Selon les mêmes sources, en date du 26 octobre 2019, ils ont été transférés à la prison centrale de Bubanza, après avoir passé la nuit du 25 octobre 2019 au cachot du poste de police de la commune Bubanza, accusés de complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat après un interrogatoire mené par Jean-Marie Vianney Ntamikeyvyo, substitut du procureur de la République à Bubanza.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyarusange, province Gitega

En date du 25 octobre 2019, sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, deux membres du parti CNL, Léonidas Munyentore enseignant à l'ECOFO Nkondo en commune Nyarusange et Salathiel Haberimana étudiant à l'Université lumière de Bujumbura ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été appréhendées après une fouille-perquisition opérée par la police sur cette colline. Ils ont été conduits et détenus au cachot du commissariat de police à Gitega.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 octobre 2019 indique qu'en date du 12 octobre 2019, sur la colline Nyabihanga, commune et province Kayanza, cinq membres du parti CNL, Pierre Niyibaruta, représentant du parti CNL sur la colline Nyabihanga, Elie Ndayisenga, Issa et le surnommé Yakorani, ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Sabo et le prénommé Alexis alias Rugwe et détenus au cachot provincial de police à Kayanza. Ils ont été accusés d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL. Selon des sources sur place, ces victimes avaient été attrapées par des Imbonerakure en train de collecter des cotisations pour la construction de leur permanence et ces Imbonerakure ont ensuite téléphoné l'Administrateur communal, Jean Marie Manirakiza qui a ensuite dépêché sa voiture pour les embarquer. Selon les mêmes sources, le représentant du parti CNL, en zone Kayanza, surnommé Mani, est allé demander que les victimes soient libérées mais il a été emprisonné à son tour. Après avoir analysé leur cas, l'administrateur communal est allé demander leur relaxation mais l'OPJ du commissariat provincial a refusé de les libérer.

Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi

En date du 1^{er} novembre 2019, le soir, sur la colline Rubanga, commune Matana, province Bururi, Nadine Dusabe, belle-sœur d'un surnommé Kaburimbo, a été arrêtée par des policiers de la commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, son arrestation a eu lieu après une fouille perquisition organisée par des policiers et des militaires à son domicile qui y ont saisi une paire des habits de son époux décédé, retraité ex-FAB. Selon les mêmes sources, Nadine Dusabe a été directement conduite au cachot de la police à Matana. Ces policiers et militaires ont aussi encerclé et fouillé le domicile de David Ninganza alias Kaburimbo⁴ depuis 16 heures jusque tard dans la nuit et celui de sa mère situé toujours sur la colline Rubanga.

NOVEMBRE 2019

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2019, vers 9 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Baptiste Ndiokubwayo, âgé de 29 ans, fils de Rwabira et Bandyatuyaga, originaire de la zone Rukaramu de ladite commune et province, Alexis Nukuri, fils de Daniel Niyonkuru et Tantine Niyonkuru, originaire de la colline Mushasha II, zone Gatumba et Joselyne Tabu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et détenus à la Brigade de Gatumba accompagnés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi et des Imbonerakure de la zone Gatumba. Selon des sources sur place, Joselyne Tabu a été arrêtée à la place de son mari qui n'était pas à la maison, Emmanuel Matata membre du conseil communal de Mutimbuzi et du comité provincial du parti CNL en province Bujumbura rural. Selon les mêmes

⁴ En 2016, la tête de David Ninganza alias Kaburimbo, ex- FAB a été mise à prix par le Président du sénat Révérien Ndikuriyo qui avait appelé à son assassinat en promettant une somme de 5 millions de fbu à quiconque lui amènerait cette personne morte ou vivante.

sources, Jean Baptiste Ndiwokubwayo a été arrêté à la place de son frère Muhaka, recherché par des policiers.

Une femme membre du parti CNL arrêtée en commune et province Bururi

En date du 4 novembre 2019, sur la sous colline Buta, colline Muzima, zone Muzenga, en commune et province Bururi, Jacqueline Ntakirutimana, âgée de 48 ans, vice-président de la CEPI a été arrêtée à son domicile par la police et détenue au cachot de la police à Bururi. Selon la police, elle a été arrêtée pour des raisons d'enquête sur le cas d'un cadavre de Salvator Niyongabo retrouvé le matin du 1er novembre 2019 devant un bistrot de cette localité. Selon des sources sur place, les membres du parti CNL à Bururi disent qu'il s'agit d'un montage qui est en train d'être fait par le parti CNDD-FDD pour qu'elle soit retirée de la liste des membres de la CEPI. Selon des sources sur place, la victime avait refusé de signer sur la liste des membres de la CEPI Bururi où le parti CNL n'est pas suffisamment représenté.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 4 novembre 2019, au centre-ville Kirundo, au quartier Nyange-Bushaza, Minani et Steve alias « Je t'aime », tous coiffeurs du centre-ville Kirundo, résidents du même quartier, membres du parti CNL, ont été arrêtés à leur service par le chef du SNR, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, accusées d'être des leaders du parti CNL, ces personnes ont été conduites et détenues au cachot du parquet de Kirundo.

Une personne arrêtée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 4 novembre 2019, le matin, au bureau du commissariat communal de police à Butihinda, Gedeon Nkurunziza, de la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, a été arrêté par un OPJ de ce bureau et détenu au cachot du commissariat communal de police. Selon des sources sur place, il a été arrêté alors qu'il portait plainte chez l'OPJ contre Amuri Mbindi, responsable collinaire des Imbonerakure qui l'avait malmené la veille pendant la nuit.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 novembre 2019 indique qu'en date du 28 octobre 2019, Jonas Nzambimana, responsable du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal puis transféré à la prison de Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation n'est pas encore connu.

Cent trente-six personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 15 novembre 2019, lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages, au quartier Nyakabiga III, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 136 personnes dont 47 Congolais ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont

été acheminés au cachot du Commissariat municipal de la police, ex- BSR. Selon les mêmes sources, certains ont été relâchés, le même jour moyennant le paiement d'une rançon.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 novembre 2019, sur la colline Budahigwa, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Lazare Kayobera, membre du parti CNL, fils de Lazare Kagabo et de Rénathe Rwimo, a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par David Ndayisenga, Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée pour des mobiles politiques.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

En date du 13 novembre 2019, vers 10 heures, à la 4ème avenue du quartier Nyamugari communément appelé quartier Swahili, commune et province Gitega, Abdallah Hajayandi, responsable du parti CNL dans ce quartier, a été arrêté par le commissaire PJ accompagné par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après une fouille perquisition opérée à son domicile. Ils l'ont conduit au cachot de la PJ Gitega alors qu'ils n'avaient rien trouvé chez lui. Selon les mêmes sources, Abdallah n'avait pas coopéré lors de cette fouille perquisition et son arrestation est liée à ses responsabilités au parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 11 novembre 2019, Ncamurwanko, âgé de 56 ans, chef de colline Nyagitongati, commune Kayokwe, province Mwaro, a été arrêté par le procureur de la République de Mwaro. Selon des sources sur place, la victime répondait à une convocation de cette autorité quand il a été mis au cachot et jusqu'au 15 novembre 2019, il n'avait pas été interrogé. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure ont attaqué un jeune du parti CNL du quartier et la population les a ligotés et les a conduits à la commune où ils ont été interrogés par l'OPJ avant de les relaxer. C'est ainsi que quand le dossier est arrivé au parquet, le chef de colline a été arrêté. Il est poursuivi d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Trente-et-un membres du parti CNL arrêtés en communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en dates du 10 et 11 novembre 2019, après l'affrontement entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL en commune Nyamurenza, une vague d'arrestation simultanée des membres du parti CNL a été opérée par des policiers et des Imbonerakure sur différentes collines des communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza en province Ngozi. Selon des sources sur place, 21 membres du parti CNL ont été arrêtés en commune Marangara dont leur représentant communal Emmanuel Ntirandekura, 7 en commune Gashikanwa dont Christian Citeretse, leur représentant communal et Ismaël Nkeshimana, membre du comité communal ainsi que 3 autres en commune

Nyamurenza dont Saleh Bizimana, leur représentant communal. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de complicité dans les CBVG. Certains ont été détenus aux cachots communaux de police de Gashikanwa, de Marangara et de Nyamurenza mais d'autres ont été directement conduits à la prison de Ngozi.

Cent six personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 19 novembre 2019, au quartier VII, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, cent six personnes ont été arrêtées et rassemblées sur la chaussée Buconyori par des policiers lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages. Selon des sources sur place, les habitants de ce quartier ont été menacés par des policiers disant que les personnes de la composante sociale Tutsi seront surveillées au cours de cette période pré-électorale. Les mêmes sources ajoutent qu'elles ont été relâchées après près de deux heures de retenue.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 19 novembre 2019, sur la colline et zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Rénovât Ndibarisha et Chadrack Kubwimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure au moment où ils prenaient un verre dans un bistrot de la localité. Le mobile de cette arrestation n'est pas connu.

Un membre du parti FRODEBU-Nyakuri arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 18 novembre 2019, vers 21 heures, au bar de l'hôtel communément appelé « Hôtel Mandela » situé sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Souleyman Ndayisenga, âgé de 55 ans, membre du parti FRODEBU-Nyakuri, a été arrêté par le commissaire communal de police, le prénommé Gilbert. Selon des sources sur place, Souleyman et le commissaire étanchaient leur soif lorsque le celui-ci l'a attaqué verbalement lui disant qu'il est illettré et qu'il devrait adhérer au parti CNDD-FDD. Au cours de la dispute, Souleyman a blessé le doigt du commissaire à l'aide des dents. Selon les mêmes sources, des policiers assurant la garde du commissaire sont intervenus et ont conduit Souleyman au cachot de la zone Buhiga. Le lendemain, Souleyman a été transféré au cachot du commissariat provincial de police, accusé d'outrage à l'administrateur communal Euphrasie Ntakarutimana.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 21 novembre 2019, sur la colline Sigu commune Busoni, province Kirundo, Ferdinand Nsengiyumva, alias Gatayeri, vétérinaire de la zone Nyagisozi, responsable zonal des jeunes du parti CNL à Nyagisozi a été arrêtée par le chef de zone Juvénal Ndorere qui l'a directement conduit au cachot de Rusarasi au chef-lieu de la commune Busoni. Selon des sources sur place, il est accusé par Miburo Onesphore, membre du parti CNDD-FDD qu'il livre des informations aux rebelles.

Une personne arrêtée en commune Mutaho, province Gitega

En date du 29 novembre 2019, dans la soirée, au chef-lieu de la commune Mutaho, province Gitega, Prosper Manirakiza, ancien point focal de l'association PARCEM, a été arrêté à son domicile par des policiers. Selon des sources sur place, son interpellation est liée à la dénonciation d'un viol d'une travailleuse domestique commis par Anatole Mbazumutima, représentant adjoint du parti CNDD-FDD en commune Mutaho. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été détenu au cachot de la police à Gitega.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2019 indique qu'en date du 16 octobre 2019, vers 19 heures et 22 heures, sur la colline Murambi, commune et province Makamba, Bucumi, acrobate et danseur traditionnel « Agasimbo », Thaddée Sayumwe et Ildephonse, tous membres du parti CNL et membres du comité mixte de sécurité pour les deux derniers, ont été arrêtés par Evariste Bucumi, chef de colline accompagné des Imbonerakure Déo Kwizera et Jean Nibitanga. Selon des sources sur place, Thaddée Sayumwe et Ildephonse ont été accusés de détenir des armes blanches et qu'ils avaient la mission d'éliminer le chef de cette colline, Evariste Bucumi alors qu'ils faisaient une patrouille nocturne dans le cadre du travail des membres du comité mixte de sécurité. Vers une heure du matin, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Makamba pour subir des enquêtes. En date du 13 novembre 2019, la Chambre de conseil de Makamba a décidé de garder en détention Bucumi et Thaddée Sayumwe tandis qu'Ildephonse a été acquitté et libéré par le parquet de Makamba pour être ré-arrêté deux jours après. Gad Niyukuri avait convoqué des membres de l'équipe des acrobates de cette colline en les accusant de diffamation du chef de l'Etat, le 10 octobre 2019 lors des cérémonies d'ouverture de la permanence communale à Kayogoro qui avait vu la participation du chef du parti CNL au niveau national, Agathon Rwasa.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2019 indique qu'en date du 12 novembre 2019, Melchiade Nahabandi, Gratien Ntakirutimana, Oliver Nduwimana, Emmanuel Ndayisenga, Jean de Dieu Nduwimana et un autre jeune, tous du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Selon des sources sur place, dans la nuit du 11 au 12 novembre 2019, ces derniers s'étaient affrontés avec des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient tendu une embuscade contre Dismas Irakoze, représentant du parti CNL sur ladite colline et des membres dudit parti sont venus au secours de leur leader qui avait été grièvement blessé. Gratien Ntakirutimana et Emmanuel Ndayisenga ont été relâchés en date du 26 novembre 2019.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rutana

En date du 28 novembre 2019, vers 13 heures, à la sous colline Karindo, colline, commune et province Rutana, OPC1 Isidore Ryakiye, Commissaire provincial de Rutana accompagné des policiers a arrêté Muhago, Ninganza et leurs femmes, tous membres du parti CNL. Ils ont été détenus au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, une fouille perquisition a été opérée sans rien trouver par des policiers de Rutana à leur domicile le même jour avant leur arrestation. Selon les mêmes sources, le soir de cette même journée, ces deux femmes ont été relaxées.

DECEMBRE 2019

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En dates du 3 et 4 décembre 2019, sur la colline Kirekura, 14ème transversale, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Egide Nduwimana, Janvier Niyonzima et Fabrice Mutamana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, dans la nuit du 2 au 3 décembre 2019, des militaires en patrouille ont arrêté deux Imbonerakure, Patrick Nkurunziza et le prénommé Jean Marie en possession de 6 tenues militaires dans un sac à dos. Les victimes ont été accusées par ces Imbonerakure de les avoir dénoncés à ces militaires. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été relâchés le même jour suite à l'intervention du responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi, Népomuscène Dusengumuremyi accompagné par Egide Ntakirutimana, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kirekura, 14ème transversale, tandis que Janvier a été détenu au poste de police se trouvant sur ladite colline. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 4 décembre 2019, Egide Nduwimana et Fabrice Mutamana ont été arrêtés puis conduits au cachot du poste de police en zone Rubirizi. En date du 5 décembre 2019, les 3 victimes ont été par la suite transférées au cachot du parquet de Bujumbura rural sis au chef-lieu de la commune Kabezi.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2019 indique qu'en date du 1er décembre 2019, dans la matinée, en zone Rugari, commune et province Muyinga, Désiré Myandagaro, Libère Manimpa, Melchiade Hakizimana alias Dabu et Roger Uwitonze, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers, accompagnés par un groupe des Imbonerakure, les accusant d'avoir tenu une réunion illégale. Selon des sources sur place, Désiré Myandagaro a été arrêté lorsqu'il était au marché, Libère Manimpa a été arrêté chez lui, Melchiade Hakizimana alias Dabu et Roger Uwitonze ont été arrêtés lorsqu'ils revenaient de la messe. Selon les mêmes sources, les victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police à Muyinga.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 2 décembre 2019, Donatien Ndabarushimana, Évelyne Siwazuri, Ezechiel Sinzinkayo et Pierre Ndikumagenge, tous membres du parti CNL et originaires des collines Mvugo, Mukungu et Rangî, commune Nyanza-lac, province Makamba ont été arrêtés par des policiers en compagnie des administratifs locaux. Selon des sources sur place, Ezechiel Sinzinkayo de la colline Rangî a été accusé d'outrage au Président de la République tandis que les trois autres ont été accusés de tenir des réunions nocturnes sur la colline Mvugo. Donatien Ndabarushimana et Évelyne Siwazuri ont été libérés en date du 6 décembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 2 décembre 2019, au centre de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Jean Claude Nsengiyumva, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers guidés par une personne entenuë civile. Selon des sources sur place, vers 4 heures du matin, ces policiers ont encerclé certaines maisons du centre de Gitaza et vers 5 heures, le commissaire communal de la police de Muhuta a donné l'ordre de fouiller ces maisons dont celle de Jean Claude Nsengiyumva. Selon les mêmes sources, aucune arme n'a été saisie à l'intérieur de sa maison mais 5 cartouches emballées dans un sachet et caché derrière la maison de Jean Claude ont été retrouvées par la police. Le commissaire communal de la police de Muhuta a ensuite ordonné l'arrestation de Jean Claude Nsengiyumva l'accusant d'être le détenteur de ces cartouches découvertes derrière sa maison. La victime a été conduite au cachot de la zone Gitaza.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En dates du 8 et 9 décembre 2019, sur la colline Kanazi, commune Musigati, province Bubanza, Elie Ntakirutimana, Salvator Bivugire, Emmanuel Ntahonsigaye, Schadrak Niyonkuru, Eric Nshimirimana et Philippe Bucumi, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par la police accompagnée par des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la commune Musigati accusés d'avoir peint la permanence de ce parti pendant la nuit.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 10 décembre 2019, à leur domicile sis au chef-lieu de la commune Nyabikere, Jean-Baptiste Bangirinama, membre du parti CNDD-FDD, ancien président du conseil communal de Nyabikere et son beau-frère, Ramadhan Ntahomvukiye, membre du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Karuzi. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation n'a pas été révélé.

Un membre du parti CNL arrêté commune et province Rumonge

En date du 12 décembre 2019, en zone Buruhukiro, commune et province Rumonge, Jérémie Ndayizigiye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dénoncé des cas de fraude signalés dans l'enrôlement des électeurs pour les prochaines élections de 2020. En effet, Jérémie Ndayizigiye a constaté que le nombre des personnes qui étaient dans le registre d'enrôlement des électeurs en date du 12 décembre 2019, le matin, n'était pas identique à celui de la veille, lors de la clôture de la journée. A peine qu'il a commencé à dénoncer ces cas, Jérémie Ndayizigiye a été accusé par ces agents du bureau d'enrôlement de créer des troubles à ce bureau.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 14 heures, sur la colline et commune Gitobe, province Kirundo, Célestin Simbarakiye, membre du parti CNL, a été attaqué et battu à son domicile par des Imbonerakure délégués par Zabby Georges Ntahombaye, Conseiller Technique chargé du Développement et le chef de zone Gitobe. Selon des sources sur place, Célestin Simbarakiye a été accusé d'avoir lancé des pierres aux Imbonerakure qui étaient dans les entraînements paramilitaires, en date du 14 décembre 2019. Selon les mêmes sources, il a été directement conduit au cachot de police de la commune Gitobe où il a été détenu.

Trente-sept personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 20 décembre 2019, trente-sept propriétaires de cabarets, de restaurants et vendeurs de viande, ont été arrêtés par des policiers au chef-lieu de la province Makamba. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir boycotté une réunion organisée par le Gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri à l'intention des commerçants du chef-lieu de la commune et province Makamba, en date du 17 décembre 2019. Selon des sources sur place, cette réunion avait pour but de donner à ces derniers des injonctions sur le respect des prix et horaire d'ouverture de leurs établissements commerciaux. Selon les mêmes sources, ces personnes ont refusé cette accusation arguant qu'elles n'étaient pas informées de ladite réunion. Une source policière dit que ces personnes ont été libérées après le paiement des amendes variant entre 10 000 fbu pour des propriétaires de bistrot de boissons locale et restaurants et à 20 000 fbu pour les autres.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Marangara, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 10 heures, sur la colline Kagina, zone et commune Marangara, province Ngozi, Pasteur Girukwishaka, les prénommés Jean Marie, Edgard, Adolphe et Shabani ainsi que le nommé Bajinama, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot communal par des policiers guidés par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de perturber l'ordre public et d'avoir blessé des citoyens. Selon les mêmes sources, des

membres du parti CNL qui allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence communale de Marangara, érigée sur la colline Burenge, même zone et commune ont été attaqués par des Imbonerakure de la colline Kagina armés de machettes et de gourdins, puis les deux groupes se sont affrontés.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 décembre 2019 indique que du 16 au 18 décembre 2019, sur les collines Ruhama et Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Rénovat Nsengiyumva, Egide Uwizeyimana alias Mugenzi, Marc Rwaswa, Mathias Bucumi, Désiré, Guido et Pascal, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Emmanuel Ndabarushimana a été blessé par balle tiré par un policier lorsqu'il résistait à l'arrestation, au chef-lieu de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir causé des coups et blessures contre des citoyens. Selon les mêmes sources, en date du 15 décembre 2019, sur la colline Kagoti, zone Cindonyi, commune Marangara de la même province, des Imbonerakure armés de machettes et de gourdins ont attaqué des membres du parti CNL de la commune Kiremba qui revenaient des cérémonies d'ouverture d'une permanence communale à Marangara et des affrontements entre ces deux groupes ont eu lieu faisant 5 blessés parmi les Imbonerakure et un nombre non connu parmi des membres du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 19 décembre 2019, sur la colline et zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Janvier Ndikuriyo, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de ladite zone accusé de détention illégale d'armes. Selon des sources sur place, des policiers ont trouvé une grenade de type offensive cachée dans un caniveau passant tout près de son domicile.

Deux membres des partis CNL et UPRONA arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 10 décembre 2019, sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNL et Jean Bosco Bucumi, membre du parti UPRONA pro-gouvernementale, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs sur la colline Cashi. Selon les mêmes sources, elles ont été victimes d'avoir dénoncé des tricheries qui ont émaillé cette activité sur la colline Cashi. En date du 16 décembre 2019, les deux victimes ont été transférées au cachot du commissariat provincial sur l'ordre du Procureur de la République à Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Minago, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 11 décembre 2019, en zone et commune Minago, Anitha Ndiokubwayo, membre du parti CNL, a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs en zone Minago. Selon les mêmes sources, elle a été victime d'avoir dénoncé des irrégularités liées à l'enrôlement des électeurs pour les élections 2020.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 28 décembre 2019, sur la colline Kirwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Habonimana alias Koca et Fabrice Ndereyimana alias Rwaro, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Major Eric, chef des positions militaires de la zone Rukaramu accompagné par Léonidas Nibigira, chef de zone Rukaramu. Selon des sources sur place, ces deux victimes ont été accusées de collaborer avec des rebelles du mouvement armé FNL du Général Aloys Nzabampema et ont été conduites au cachot de la zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, en date du 29 décembre 2019, vers 13 heures, Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi est venu les récupérer et les a conduites vers une destination inconnue.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 23 décembre 2019, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jackson Ndikumana, membre du parti CNL, fils d'Albert Congera et Générose Hatungimana a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être membre influent du parti CNL en zone Rubirizi. Selon les mêmes sources, la victime a été embarquée dans un véhicule de marque Jeep immatriculé F3075A de Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. La famille de cette victime n'a plus de nouvelles depuis son arrestation.

Un membre du parti RANAC arrêté en commune et province Gitega

En date du 25 décembre 2019, à 10 heures du matin, à la 1^{ère} avenue du quartier Magarama, commune et province Gitega, Guillaume Kwizera, âgé de 31 ans, résidant au quartier Yoba de la commune Gitega, étudiant à l'ITS de l'Université du Burundi et représentant du parti RANAC en commune Gitega, a été arrêté par des agents du GMIR basés à Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de recruter des rebelles pour combattre le pouvoir en place.

Une personne arrêtée commune Rusaka, province Mwaro

En date du 26 décembre 2019, vers 16 heures, sur la colline Nkundusi, commune Rusaka, province Mwaro, un présumé Adrien, âgé de 56 ans, résidant sur cette colline, a été arrêté par le responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, la victime a d'abord été détenue au domicile dudit responsable du SNR où elle a passé la nuit et ensuite, le lendemain avant

6 heures, elle a été conduite au cachot de police. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de port illégal d'armes. Cependant, un mois auparavant, la police et les militaires avaient mené une fouille perquisition chez la victime et ils n'avaient rien trouvé comme objet compromettant. Ce chef du SNR lui a demandé une somme de 3 millions de fbu pour la libérer en la menaçant de la conduire à Bujumbura au cas contraire mais la victime a refusé de lui donner cet argent.

LIGUE ITEKA